

GROUPE Eutelsat Communications

Société anonyme au capital de 232 774 635 euros

Siège social : 70, rue Balard 75 015 Paris

481 043 040 R.C.S. Paris

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 30 JUIN 2016

NOTE.1	Faits marquants de l'exercice	9
NOTE.2	Présentation générale	9
NOTE.3	Base de préparation de l'information financière.....	9
NOTE.4	Principes comptables significatifs	10
NOTE.5	Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles.....	19
NOTE.6	Satellites et autres immobilisations corporelles et immobilisations en cours	20
NOTE.7	Titres de participation des sociétés mises en équivalence	21
NOTE.8	Actifs financiers non courants.....	23
NOTE.9	Stocks.....	23
NOTE.10	Créances clients et comptes rattachés	23
NOTE.11	Autres actifs courants	24
NOTE.12	Actifs financiers courants.....	24
NOTE.13	Trésorerie et équivalents de trésorerie	25
NOTE.14	Actifs financiers	25
NOTE.15	Capitaux propres	27
NOTE.16	Dettes financières.....	30
NOTE.17	Autres passifs financiers.....	31
NOTE.18	Passifs financiers.....	32
NOTE.19	Location simple et location financement.....	33
NOTE.20	Autres dettes et produits constatés d'avance	34
NOTE.21	Impôts sur les sociétés	34
NOTE.22	Provisions.....	37
NOTE.23	Information sectorielle	41
NOTE.24	Résultat financier.....	43
NOTE.25	Résultat par action.....	43
NOTE.26	Instruments financiers	44
NOTE.27	Autres engagements hors bilan	47
NOTE.28	Parties liées	49
NOTE.29	Charges de personnel	50
NOTE.30	Périmètre de consolidation	51
NOTE.31	Événements postérieurs à la clôture	52
NOTE.32	Honoraires des commissaires aux comptes	52

BILAN CONSOLIDE

(en millions d'euros)	Note	30 juin 2015	30 juin 2016
ACTIF			
<i>Actifs non courants</i>			
Écarts d'acquisition	5	1 165,0	1 166,3
Immobilisations incorporelles	5	809,5	751,9
Satellites et autres immobilisations corporelles	6	3 458,7	4 305,4
Immobilisations en cours	6	1 104,0	694,2
Titres des sociétés mises en équivalence	7	282,2	-
Actifs financiers non courants	8,14	11,9	10,1
Actifs d'impôts différés	21	23,8	8,5
Total des actifs non courants		6 855,1	6 936,3
<i>Actifs courants</i>			
Stocks	9	0,9	2,8
Créances clients et comptes rattachés	10	309,3	406,4
Autres actifs courants	11	40,0	37,8
Actif d'impôt exigible		3,7	11,8
Actifs financiers courants	12,14	29,5	31,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13	420,3	1 153,8
Actifs destinés à être cédés	7	-	301,9
Total des actifs courants		803,8	1 945,8
Total actif		7 658,9	8 882,1

(en millions d'euros)	Note	30 juin 2015	30 juin 2016
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF			
Capitaux propres			
Capital social	15	227,0	232,8
Primes liées au capital		594,1	738,1
Réserves et résultat consolidés		1 651,8	1 682,7
Participations ne donnant pas le contrôle		61,1	81,2
Total capitaux propres		2 533,9	2 734,8
Passifs non courants			
Dettes financières non courantes	16, 18	3 663,3	3 302,4
Autres passifs financiers non courants	17, 18	597,6	1 053,9
Dettes sur immobilisations non courantes		-	15,5
Autres dettes et produits constatés d'avance non courants ⁽¹⁾	20.1	87,6	140,6
Provisions non courantes	22	109,2	128,4
Passifs d'impôts différés	21	297,4	270,6
Total des passifs non courants		4 755,1	4 911,3
Passifs courants			
Dettes financières courantes	16, 18	64,5	927,3
Autres passifs financiers courants	17, 18	39,9	49,0
Fournisseurs et comptes rattachés	18	69,0	66,7
Dettes sur immobilisations		21,6	35,8
Impôt à payer		11,9	3,5
Autres dettes et produits constatés d'avance courants ⁽¹⁾	20.2	141,0	135,7
Provisions courantes	22	22,0	18,0
Total des passifs courants		369,9	1 236,0
Total passif et capitaux propres		7 658,9	8 882,1

⁽¹⁾ Certains reclassements ont été effectués dans les comptes consolidés de l'exercice clos au 30 juin 2015 afin de les aligner sur la présentation des comptes consolidés clos au 30 juin 2016.

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(en millions d'euros, sauf données par action)	Note	30 juin 2015	30 juin 2016
Produits des activités ordinaires	23.2	1 476,4	1 529,0
Coûts des opérations		(104,7)	(106,3)
Frais commerciaux et administratifs		(240,0)	(258,1)
Dotations aux amortissements	5,6	(466,5)	(500,6)
Autres produits et charges opérationnels		(3,7)	(2,0)
Résultat opérationnel		661,5	662,0
Coût de la dette		(137,9)	(115,1)
Produits financiers		3,3	3,2
Autres éléments financiers		18,6	(11,2)
Résultat financier	24	(116,0)	(123,0)
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	7	18,8	23,5
Résultat net avant impôt		564,3	562,6
Impôts sur les sociétés	21	(194,1)	(199,8)
Résultat net		370,2	362,8
Part attribuable au Groupe		355,2	348,5
Part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		15,0	14,3
Résultat par action revenant aux actionnaires d'Eutelsat Communications	25		
Résultat de base et dilué par action (en euros) ^(*)		1,590	1,516

^(*) Il n'existe pas d'instrument dilutif aux 30 juin 2015 et 2016.

ÉTAT DU RESULTAT GLOBAL

(en millions d'euros)	Note	30 juin 2015	30 juin 2016
Résultat net		370,2	362,8
Autres éléments recyclables de gains et pertes du résultat global			
Écart de conversion	15.5	179,1	(22,4)
Effet d'impôt	15.5	41,2	7,1
Variations de juste valeur des instruments de couverture ⁽¹⁾	15.4	9,1	(57,1)
Effet d'impôt	21.2	(3,4)	19,7
Autres éléments non recyclables de gains et pertes du résultat global			
Variations des engagements de retraite		(16,7)	(20,7)
Effet d'impôt	21.2	7,6	7,1
Total autres éléments de gains et pertes du résultat global		216,7	(66,2)
Total état du résultat global		587,0	296,5
Part attribuable au Groupe		564,2	284,7
Part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ⁽²⁾		22,8	11,8

⁽¹⁾ Ne concerne que les couvertures de flux de trésorerie, les couvertures d'investissement net à l'étranger sont présentées en écarts de conversion.

⁽²⁾ La part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle se décompose comme suit :

- 15 millions d'euros de résultat net au 30 juin 2015 et 14.3 millions au 30 juin 2016
- 8,1 millions d'euros d'autres éléments recyclables de gains et pertes du résultat global au 30 juin 2015 et (2,0) millions au 30 juin 2016 et
- (0,3) million d'autres éléments non recyclables de gains et pertes du résultat global au 30 juin 2015 et (0,5) million au 30 juin 2016.

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(en millions d'euros)	Note	30 juin 2015	30 juin 2016
Flux d'exploitation			
Résultat net		370,2	362,8
Résultat des sociétés mises en équivalence	7	(18,8)	(23,5)
Charges d'impôts et d'intérêts, autres éléments d'exploitation		297,3	283,0
Dotations aux amortissements et aux provisions		496,9	513,5
Impôts différés	21.1	13,6	20,0
Variations des clients et comptes rattachés		14,6	(115,5)
Variations des autres actifs		(2,4)	(2,1)
Variations des fournisseurs et comptes rattachés		(6,4)	(2,2)
Variations des autres dettes		2,3	52,1
Impôts payés		(132,7)	(192,4)
Trésorerie provenant des opérations d'exploitation		1 034,6	895,7
Flux d'investissements			
Acquisitions de satellites et autres immobilisations corporelles et incorporelles	5, 6	(456,7)	(390,2)
Prises de contrôle		-	-
Cessions d'entités		-	4,6
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence et autres mouvements	7	4,5	1,5
Trésorerie utilisée par les opérations d'investissement		(452,2)	(384,1)
Flux de financement			
Distributions		(87,4)	(109,6)
Mouvements sur actions propres ⁽¹⁾		-	-
Augmentation des emprunts	16	600,1	501,3
Remboursement des emprunts	16	(806,5)	(19,4)
Remboursement des dettes sur primes d'intéressement et contrats de location longue durée		(21,1)	(10,2)
Frais d'émission d'emprunt		(3,6)	(2,1)
Intérêts et autres frais financiers payés		(159,7)	(139,3)
Produits d'intérêts reçus		3,9	5,3
Autres variations		(0,4)	(1,4)
Trésorerie utilisée par les opérations de financement		(474,7)	224,6
Incidence des variations de change sur la trésorerie		19,5	(2,6)
Augmentation/(Diminution) de la trésorerie		127,2	733,6
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice		293,0	420,3
Trésorerie à la clôture de l'exercice		420,3	1 153,8
Rapprochement de trésorerie			
Trésorerie	13	420,3	1 153,8
Découvert compris dans les dettes	16.1	-	-
Trésorerie selon le tableau de flux de trésorerie		420,3	1 153,8

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

(en millions d'euros sauf données par actions)	Capital social			Réserves et résultat	Capitaux propres part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
	Nombre	Montant	Primes				
Au 30 juin 2014	220 113 982	220,1	453,2	1 309,7	1 983,0	47,7	2 030,7
Résultat net de la période	-	-	-	355,2	355,2	15,0	370,2
Autres éléments de gains et pertes du résultat global	-	-	-	209,0	209,0	7,8	216,7
Total du résultat global	-	-	-	564,2	564,2	22,8	587,0
Actions propres	-	-	-	2,4	2,4	-	2,4
Distributions	6 858 356	6,9	140,8	(225,7)	(78,0)	(9,5)	(87,5)
Avantages aux salariés sur souscription d'actions et actions gratuites	-	-	-	1,1	1,1	0,1	1,2
Offre de liquidité et autres	-	-	-	0,1	0,1	0,1	0,2
Au 30 juin 2015	226 972 338	227,0	594,0	1 651,8	2 472,8	61,1	2 533,9
Résultat net de la période	-	-	-	348,5	348,5	14,3	362,8
Autres éléments de gains et pertes du résultat global	-	-	-	(63,8)	(63,8)	(2,5)	(66,2)
Total du résultat global	-	-	-	284,7	284,7	11,8	296,5
Actions propres	-	-	-	(3,6)	(3,6)	-	(3,6)
Distributions	5 802 297	5,8	144,0	(247,2)	(97,4)	(12,5)	(109,9)
Avantages aux salariés sur souscription d'actions et actions gratuites	-	-	-	0,1	0,1	-	0,1
Transactions avec des participations ne donnant pas le contrôle et autres	-	-	-	(3,2)	(3,2)	20,8	17,6
Au 30 juin 2016	232 774 635	232,8	738,0	1 682,7	2 653,5	81,2	2 734,8

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

NOTE.1 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

- Les satellites EUTELSAT 115WB, EUTELSAT 8WB, EUTELSAT 36C, EUTELSAT 9B et EUTELSAT 65WA ont été mis en service après leur lancement réussi respectivement le 1er mars 2015, le 20 août 2015, le 24 décembre 2015, le 29 janvier 2016 et le 9 mars 2016.
- Le 15 juin 2016, le satellite EUTELSAT 117WB a été lancé avec succès par une fusée Falcon 9. Sa mise en service est prévue au cours de l'exercice 2016-2017.
- En avril 2016, le Groupe a cédé la société Alterna'TV.
- En juin 2016, Le Groupe a procédé à une émission obligataire d'un montant de 500 millions d'euros et d'une maturité de cinq ans (cf. Note 16 « Dettes financières »).

NOTE.2 PRESENTATION GENERALE

2.1 ACTIVITE

- Le groupe Eutelsat Communications (Eutelsat S.A. et ses filiales) est un opérateur privé de satellites de télécommunications impliqué dans la conception, la mise en place, l'exploitation et la maintenance de systèmes de télécommunications par satellite.
- Au 30 juin 2016, le Groupe exploite via Eutelsat S.A. et ses filiales 39 satellites en orbite géostationnaire (dont 5 satellites appartenant à des tiers ou à des parties liées sur lesquels le Groupe dispose de capacité additionnelle) pour la fourniture (attribution, mise à disposition) de capacité aux principaux opérateurs de télécommunications et diffuseurs internationaux, pour des services de télévision et de radio (analogiques et numériques), pour des services aux entreprises, des applications multimédias et des applications de messagerie et de localisation.

2.2 APPROBATION DES COMPTES

Les états financiers consolidés au 30 juin 2016 ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration qui les a arrêtés par une délibération en date du 28 juillet 2016.

Ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires qui aura lieu le 4 novembre 2016.

NOTE.3 BASE DE PREPARATION DE L'INFORMATION FINANCIERE

3.1 CONFORMITE AU REFERENTIEL IFRS

Les états financiers consolidés au 30 juin 2016 sont établis selon le référentiel IFRS tel qu'approuvé par l'Union Européenne en vigueur à cette date et dont les textes sont disponibles à l'adresse Internet suivante :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

Ils ont été élaborés selon la convention du coût historique sauf pour les éléments pour lesquels les normes requièrent le principe de l'évaluation à la juste valeur.

3.2 PRINCIPES COMPTABLES

Le Groupe applique depuis le 1er juillet 2015 les nouvelles normes et interprétations décrites ci-dessous et adoptées par l'Union Européenne :

- Amendements de 2010 aux normes IAS 27 "Etats financiers séparés", IAS 28 "Participations dans les entreprises associées et co-entreprises".
- Améliorations des IFRSs :
 - ⇒ (cycle 2010-2012) : IFRS2 "définition des conditions d'acquisition de droits", IFRS 13 "créances et dettes à court terme", IAS 24 "Principaux dirigeants" ;
 - ⇒ (cycle 2011-2013) : IFRS13 - Champ d'application du paragraphe 52 (exception « portefeuille »).

L'application de ces normes, amendements et interprétations n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers du Groupe.

De plus, le Groupe n'a pas appliqué par anticipation de normes, interprétations ou amendement. Le Groupe continue de mener des analyses sur les conséquences pratiques de ces nouveaux textes et les effets de leur application dans les comptes. Il s'agit de :

- IFRS 9 "Instruments financiers" ;
- IFRS 15 "Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients";
- IFRS 16 "contrats de location";
- Améliorations des IFRSs (cycle 2012-2014).

3.3 POSITIONS COMPTABLES RETENUES PAR LE GROUPE EN L'ABSENCE DE DISPOSITIONS SPECIFIQUES PREVUES PAR LES NORMES

La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) est considérée par le Groupe comme une charge opérationnelle ne répondant pas aux critères d'IAS 12 « Impôt sur le résultat » et donc ne donnant pas lieu à impôts différés.

3.4 PRINCIPES DE PRESENTATION DU COMPTE DE RESULTAT

Les coûts des opérations incluent principalement les coûts de personnel et les autres coûts liés au contrôle et à l'exploitation des satellites, ainsi que les primes d'assurance-vie en orbite des satellites.

Les frais commerciaux et administratifs comprennent essentiellement les coûts du personnel administratif et commercial, l'ensemble des dépenses de marketing et de publicité ainsi que les frais généraux rattachés.

3.5 JUGEMENTS COMPTABLES ET ESTIMATIONS SIGNIFICATIVES

La préparation des états financiers consolidés du Groupe requiert le recours de la Direction, à des jugements et estimations susceptibles d'impacter certains éléments d'actif et de passif et les montants des produits et des charges qui figurent dans ces états financiers et les notes qui les accompagnent. Eutelsat Communications est amenée à revoir ses estimations et appréciations de manière constante sur la base de l'expérience passée et des autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. Le dénouement des opérations sous-jacentes à ces estimations et hypothèses pourrait résulter, en raison de l'incertitude attachée à ces dernières, en un ajustement significatif des montants comptabilisés au cours d'une période subséquente.

Jugements

Dans le cadre de l'établissement des états financiers au 30 juin 2016, la Direction a exercé son jugement, notamment au regard de la valeur recouvrable des actifs, des passifs éventuels, des provisions, de l'évaluation du risque client et de la monnaie fonctionnelle des entités consolidées.

3.6 PERIODES PRESENTEES ET COMPARATIFS

L'exercice d'Eutelsat Communications a une durée de 12 mois clos au 30 juin.

La monnaie de référence et de présentation des états financiers est l'euro.

3.7 EVOLUTION DE PERIMETRE

Alterna TV

Le 7 avril 2016, le Groupe a annoncé la cession d'Alterna TV, société de distribution de contenus basée à Miami, jusqu'ici filiale d'Eutelsat Americas. Les modalités de cette transaction sont confidentielles.

NOTE.4 PRINCIPES COMPTABLES SIGNIFICATIFS

4.1 PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 10, les sociétés dont le Groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote en assemblée générale, au Conseil d'administration ou au sein de l'organe de direction équivalent, lui conférant le pouvoir de diriger leurs politiques opérationnelles et financières, sont généralement réputées contrôlées et consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Pour la détermination du contrôle, Eutelsat Communications réalise une analyse approfondie de la gouvernance établie et une analyse des droits détenus par les autres actionnaires. Lorsque nécessaire, une analyse des instruments détenus par le Groupe ou par des tiers qui, en cas d'exercice, pourraient modifier le type d'influence exercée par chacune des parties, est également effectuée.

Une analyse est menée en cas d'occurrence d'événement spécifique susceptible d'avoir un impact sur le niveau de contrôle exercé par le Groupe (modification de la répartition du capital d'une entité, de sa gouvernance, exercice d'un instrument financier dilutif...).

L'intégration d'une filiale dans les comptes consolidés du Groupe intervient à la date à laquelle le Groupe prend le contrôle et cesse le jour où le Groupe perd le contrôle de cette entité. La part d'intérêt qui n'est pas attribuable directement ou indirectement au Groupe est comptabilisée en participations ne donnant pas le contrôle.

Les modifications de pourcentage d'intérêt dans les filiales qui n'entraînent pas de changement de mode de contrôle sont appréhendées comme des transactions portant sur les capitaux propres, s'agissant de transactions effectuées avec des actionnaires agissant en cette qualité. Les effets de ces transactions sont comptabilisés en capitaux propres pour leur montant net d'impôt et n'ont donc pas d'impact sur le compte de résultat consolidé du Groupe.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 11, les partenariats du Groupe sont classés en deux catégories :

- Les coentreprises : il s'agit de partenariats dans lesquels les parties (appelées « coentrepreneurs ») qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur l'actif net de celle-ci. Chaque coentrepreneur comptabilise son droit dans l'actif net de l'entité selon la méthode de la mise en équivalence, conformément à la norme IAS 28 ;
- Les activités conjointes : il s'agit de partenariats dans lesquels les parties (appelées « coparticipants ») qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont directement des droits sur les actifs, et des obligations au titre des passifs liés, relatifs à celle-ci. Le coparticipant comptabilise 100% des actifs/passifs, charges/produits de l'entreprise commune détenue en propre, ainsi que la quote-part des éléments détenus conjointement.

Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable. Elles sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence, conformément aux dispositions de la norme IAS 28. L'influence notable est présumée lorsque la participation du Groupe est supérieure ou égale à 20 %.

La méthode de la mise en équivalence prévoit que la participation dans une entreprise associée ou dans une co-entreprise soit initialement comptabilisée au coût d'acquisition, puis ajustée ultérieurement de la part du Groupe dans le résultat et les autres éléments du résultat global de l'entreprise associée ou de la co-entreprise. Les quotes-parts de résultat net des entités mises en équivalence sont intégrées dans le compte de résultat consolidé du Groupe.

4.2 COMPTABILISATION DES REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Les regroupements sont comptabilisés conformément à IFRS 3 révisée, *i.e.* selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, les différentes composantes de l'acquisition sont comptabilisées à leur juste valeur sauf exception. Ainsi :

- la rémunération transférée est évaluée à sa juste valeur. Elle inclut les clauses de rémunération éventuelle également évaluées à la juste valeur à la date d'acquisition laquelle prend en compte les probabilités de survenance. Classées en dettes ou en capitaux propres en fonction de leur nature, les engagements classés en dettes sont par la suite réévalués à la juste valeur et leur variation comptabilisée en résultat ;
- les frais directement attribuables à l'acquisition sont comptabilisés en charges au cours de la période pendant laquelle ils sont encourus ;
- en cas d'acquisition partielle, les intérêts minoritaires (nommés dorénavant « participations ne donnant pas le contrôle ») sont évalués sur option déterminée pour chaque regroupement, soit pour leur quote-part dans la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris, soit à leur juste valeur ;
- en cas d'acquisition par étapes, la participation antérieurement détenue fait l'objet d'une réévaluation à la juste valeur à la date de prise de contrôle. L'écart entre la juste valeur et la valeur nette comptable de cette participation est enregistré directement en résultat de l'exercice.
- Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité sont comptabilisés à la juste valeur déterminée à la date d'acquisition, à l'exception des actifs non courants classés comme actifs détenus en vue de la vente, qui sont comptabilisés à la juste valeur nette des coûts de sortie et des éléments d'impôts et d'avantages au personnel qui sont comptabilisés respectivement selon IAS12 et IAS19.

L'écart d'acquisition représente tout excédent de la somme de la contrepartie transférée et le cas échéant de la valeur des « intérêts non contrôlés » sur la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise. En fonction de l'option retenue pour la valorisation de ces intérêts lors de la prise de contrôle, l'écart d'acquisition reconnu représente soit la seule quote-part acquise par le Groupe (écart d'acquisition partiel) soit la part du Groupe et la part des intérêts non contrôlés (écart d'acquisition complet).

Les ajustements de valeurs des actifs et passifs relatifs à des acquisitions comptabilisées sur une base provisoire (en raison de travaux d'expertises en cours ou d'analyses complémentaires) sont comptabilisés comme des ajustements rétrospectifs de l'écart d'acquisition s'ils interviennent dans la période de douze mois à compter de la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, les effets sont constatés directement en résultat sauf s'ils correspondent à des corrections d'erreurs.

4.3 ACQUISITION/CESSION DE PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTROLE

Les variations de pourcentages d'intérêt dans les filiales sans changement de contrôle sont comptabilisées comme des transactions en capital, directement en capitaux propres.

4.4 OPERATIONS EN DEVICES ETRANGERES

• Transactions en devises étrangères

Les transactions libellées en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle de l'entité au cours du jour de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires (dont les créances et les dettes) en monnaie étrangère sont convertis dans la monnaie de présentation en fin d'exercice au taux de clôture. Les pertes et gains de change qui en résultent sont constatés en résultat au cours de la période.

En revanche, les pertes et gains de change résultant de la conversion des avances capitalisables consenties à des filiales étrangères et faisant partie de l'investissement net dans la filiale consolidée sont enregistrés directement en capitaux propres sous la rubrique « Écart de conversion ».

La principale devise étrangère utilisée est le dollar U.S. Le taux de clôture retenu est de 1,109 dollar U.S. pour 1 euro et le taux moyen de la période est de 1,108 dollar U.S. pour 1 euro.

• Conversion des comptes des filiales étrangères

Les filiales situées dans des pays en dehors de la zone euro tiennent leurs comptabilités dans la devise la plus représentative de leurs environnements

économiques respectifs. Leurs états financiers sont convertis en euros selon la méthode du cours de clôture. Les actifs et passifs, y compris les écarts d'acquisition, sont convertis en euro au cours de change de la date d'établissement du bilan. Les produits et charges sont convertis au cours moyen de la période sauf évolutions erratiques importantes sur la période rendant l'utilisation du cours moyen inappropriée. L'écart de conversion qui en résulte est porté sur une ligne distincte des capitaux propres en « écarts de conversion ».

4.5 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

• Immobilisations incorporelles acquises soit séparément soit dans le cadre d'un regroupement d'entreprises

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition lors de l'affectation du coût d'acquisition de l'entité. La juste valeur est déterminée par référence aux méthodes généralement admises en la matière, telles que celles fondées sur les revenus ou la valeur de marché.

Les immobilisations incorporelles sont composées de certaines licences, de la marque « Eutelsat » et des actifs « contrats clients et relations associées ». La marque « Eutelsat » et les licences ne sont pas amorties, leurs durées de vie étant indéfinies, mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel systématique.

Les actifs « contrats clients et relations associées » sont amortis linéairement sur leur durée de vie économique.

Cette durée de vie a été estimée sur la base de la durée moyenne des relations contractuelles existant à la date d'acquisition d'Eutelsat et compte tenu des taux de renouvellement anticipés (voir Note 4.8 « Perte de valeur des actifs non courants »).

• Frais de recherche et développement

Les frais de développement sont enregistrés en immobilisations incorporelles si les critères de capitalisation tels qu'édictés par IAS 38 « Immobilisations incorporelles » sont remplis, sinon ils sont comptabilisés en charge dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les frais de recherche sont comptabilisés en charge.

Le Groupe a dépensé un montant de 13,3 millions d'euros au titre des frais de recherche et développement au cours de l'exercice clos le 30 juin 2016, dont 7,4 millions d'euros de frais de développement ont été inscrits en immobilisations incorporelles.

Les frais de recherche ont été engagés principalement dans le cadre des activités multimédia. Ils sont classés sous la rubrique « Frais commerciaux et administratifs » du compte de résultat.

4.6 ÉCART D'ACQUISITION

L'écart d'acquisition est évalué dans la devise fonctionnelle de l'entité acquise, à la date du regroupement, pour un montant égal à la différence entre la somme de la juste valeur de la rémunération versée et la valeur des participations ne donnant pas le contrôle, et la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs assumés.

L'écart d'acquisition résultant de l'acquisition d'une filiale est spécifiquement identifié dans le bilan consolidé, sous la rubrique « Écarts d'acquisition ». L'écart d'acquisition provenant de l'acquisition de sociétés mises en équivalence est inclus dans la valeur comptable de la participation dans la rubrique « Titres des sociétés mises en équivalence ».

L'écart d'acquisition est comptabilisé à son coût initial diminué, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.

Il fait l'objet d'un test de dépréciation réalisé au moins annuellement ou dès lors que des événements ou des circonstances indiquent qu'il existe une perte de valeur. De tels événements ou circonstances existent lorsque des modifications significatives interviennent, remettant en cause la valeur recouvrable de l'écart d'acquisition.

4.7 SATELLITES ET AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les satellites et autres immobilisations corporelles acquis séparément (« les immobilisations corporelles ») sont évalués à leur coût d'acquisition comprenant tous les coûts directement attribuables à la préparation de leur utilisation, après déduction des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeurs.

Les coûts d'emprunts relatifs au financement d'immobilisations corporelles sont capitalisés pour la part encourue au cours de la période de construction. En l'absence d'emprunt spécifiquement adossé à l'immobilisation en cours de construction, les intérêts capitalisés sont calculés à partir d'un taux de capitalisation, égal à la moyenne pondérée des coûts d'emprunts de l'entreprise sur la période après prise en compte de la structure de financement du Groupe.

Satellites – Le coût des satellites comprend toutes les dépenses encourues pour la mise en service des satellites, et notamment les coûts de construction, de lancement, d'assurance au lancement, les intérêts capitalisés, les primes d'intéressement, et autres coûts directement attribuables à la supervision du programme (études, frais de personnel et prestations de conseil).

Primes d'intéressement en orbite (« Performance Incentives ») – Certains contrats de construction de satellites prévoient que le Groupe verse des primes d'intéressement à la mise en service initiale et au titre des périodes successives en fonction du bon fonctionnement du satellite en orbite. Ces

dépenses sont directement attribuables au satellite car le Groupe estime le caractère probable de leur paiement. Les primes d'intéressement sont réglées en même temps que le prix du satellite, à savoir avant sa mise en service.

Cependant, lorsque les paiements interviennent après la mise en service du satellite, les sorties de ressources futures sont comptabilisées à l'actif en contrepartie d'une dette égale à la valeur actualisée des paiements attendus. Ainsi, cet engagement de dépenses est intégré dans les éléments du coût du satellite.

Toute modification ultérieure du montant de cette prime au titre d'une ou plusieurs périodes, est comptabilisée comme un ajustement du coût du satellite.

La nouvelle valeur du satellite est amortie de façon prospective sur la durée d'utilisation résiduelle.

Équipements au sol – Les équipements au sol comprennent les équipements de surveillance et de contrôle implantés sur divers sites en Europe, ainsi que les équipements du siège social, y compris les installations techniques, le mobilier de bureau et le matériel informatique.

Amortissements – Les amortissements sont calculés linéairement sur les durées d'utilité lesquelles sont déterminées en fonction de l'utilisation attendue des actifs. Ils tiennent compte le cas échéant des valeurs résiduelles de chaque immobilisation ou groupe d'immobilisations à compter de la mise en service opérationnelle.

Les durées d'utilité des principales catégories d'immobilisations s'inscrivent dans les fourchettes suivantes :

Satellites	10 – 22 ans
Équipements de surveillance du trafic	5 – 10 ans
Équipements informatiques	2 – 5 ans
Aménagements et agencements des constructions	3 – 10 ans

Le Groupe revoit chaque année les durées d'utilité résiduelles de ses satellites en orbite, en se fondant à la fois sur leur utilisation prévue et sur l'évaluation technique de leur durée de vie. Lorsqu'un changement significatif intervient, un test de dépréciation est réalisé puis l'amortissement est calculé pour les années restant à courir en prenant en compte la nouvelle durée de vie résiduelle.

Immobilisations en cours de construction – Les immobilisations en cours de construction comprennent principalement les paiements d'étapes, représentatifs de l'avancement de la construction des satellites en cours, ainsi que les avances versées au titre des lanceurs et des assurances au lancement. Les coûts de personnel, d'études et de prestations de conseil, les intérêts et les autres coûts directement encourus pour l'acquisition des satellites sont également capitalisés.

Biens en location financement – Les contrats au travers desquels le Groupe dispose de l'utilisation de la capacité de tout ou partie des répéteurs d'un satellite sont comptabilisés, conformément à IAS 17 « Contrats de location » à l'actif du bilan, assortis d'une dette au passif, lorsque les conditions des contrats sont telles que ces derniers sont qualifiés de contrats de location financement, c'est-à-dire qu'ils transfèrent substantiellement au Groupe les risques et avantages attachés à la propriété du bien. Les actifs sont amortis sur la plus courte période entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

4.8 PERTE DE VALEUR DES ACTIFS NON COURANTS

Les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéfinie, telle que la marque, sont soumis à un test de dépréciation systématique annuel effectué en décembre, ou de manière plus fréquente dès lors qu'un événement ou une circonstance laisse à penser qu'ils pourraient avoir perdu de la valeur.

Pour les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie définie, tels que les « contrats clients et relations associées », ce test n'est effectué que lorsqu'il est relevé un indice externe ou interne indiquant que leurs valeurs recouvrables pourraient être inférieures à leurs valeurs comptables (par exemple la perte d'un client important ou un incident technique sur un satellite).

Le test de dépréciation consiste à apprécier la valeur recouvrable d'un actif qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur nette des frais de cession et sa valeur d'utilité. Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif en particulier, le Groupe détermine la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle l'actif appartient, c'est-à-dire le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. En déterminant ses UGT, le Groupe prend en compte les conditions d'utilisation de sa flotte, et notamment la capacité de certains satellites à servir de *back-up* pour d'autres satellites.

Il n'est pas toujours nécessaire de déterminer à la fois la juste valeur d'un actif diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Si l'un ou l'autre de ces montants est supérieur à la valeur comptable de l'actif, celui-ci ne s'est pas déprécié et il n'est pas nécessaire d'estimer l'autre montant.

Afin de déterminer la valeur d'utilité, le Groupe s'appuie sur des estimations de flux de trésorerie futurs, actualisés en utilisant le WACC du Groupe (en l'absence de taux de marché), générés par l'actif ou par l'UGT sur sa durée d'utilité et construits à partir du plan moyen terme approuvé par la Direction générale et revu par le Conseil d'administration. L'utilisation d'un WACC sectoriel n'aurait aucune incidence sur les résultats de ce test. Les revenus de ce plan sont établis à partir du carnet de commandes par satellite, des études de marché ainsi que du plan de déploiement des satellites existants et futurs. Les coûts du plan pris en compte dans le test de dépréciation comprennent essentiellement les coûts d'assurance en orbite, les coûts d'opération et de

contrôle des satellites directement attribuables aux satellites testés. Au-delà d'une durée maximum de cinq ans, les flux de trésorerie sont estimés en appliquant des taux de croissance ou de décroissance stable.

La juste valeur diminuée des frais de cession correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif (ou d'une unité) lors d'une opération, dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts d'opération.

Les pertes de valeur et les reprises de perte de valeur sont comptabilisées respectivement sous la rubrique « Autres produits et charges opérationnels » dans le compte de résultat. La perte de valeur comptabilisée sur un écart d'acquisition ne peut être reprise.

Au 30 juin 2016, chacun des satellites et "contrats clients et relations associées", regroupés par position orbitale (après prise en compte de l'interdépendance technique ou économique de leurs flux de trésorerie) ont été identifiés comme UGT. La participation du Groupe dans Hispasat est également considérée comme une UGT indépendante.

4.9 STOCKS

Les stocks sont évalués au plus bas du coût d'acquisition ou de leur valeur nette de réalisation. Le coût correspond au prix de revient. Celui-ci est calculé selon la méthode du prix moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

4.10 INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs financiers à la juste valeur *via* le résultat y compris les actifs financiers de transaction (*trading*) et les instruments dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur. Les autres actifs et passifs financiers sont enregistrés à leur coût correspondant à la juste valeur plus les coûts directement imputables à la transaction.

Conformément aux normes IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation », IAS 32 « Instruments financiers : présentation », et IFRS 7 « Instruments financiers : information », le Groupe a adopté la classification présentée ci-après pour les actifs et passifs financiers, sur la base des objectifs retenus par la Direction à leur date d'acquisition. La désignation et le classement de ces instruments sont réalisés lors de la comptabilisation initiale.

4.10.1. Actifs financiers

Le classement, la présentation et l'évaluation des actifs financiers s'analysent comme suit :

- **Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat**

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat comprennent les instruments financiers désignés comme étant évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat dès leur comptabilisation initiale. Cette catégorie inclut les instruments dérivés sauf s'ils sont désignés comme instruments de couverture et les parts d'OPCVM (gérées sur la base de leur juste valeur) sous option de juste valeur par le biais du compte de résultat.

Ils sont comptabilisés à leur juste valeur, les gains et pertes, réalisés ou latents, liés au changement de la juste valeur de ces actifs étant comptabilisés en produits ou charges financières.

- **Actifs disponibles à la vente**

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers, autres que des instruments dérivés, qui ont été désignés comme tels par la Direction ou qui ne sont pas classés dans les catégories « Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat », « Actifs détenus jusqu'à leur échéance » ou « Prêts et créances ». Cette catégorie inclut les participations autres que les participations dans les sociétés mises en équivalence, que la Direction a l'intention de conserver à long terme. Ces participations sont classées en actifs financiers sous la rubrique « Actifs financiers non courants ».

Ils sont par la suite réévalués à leur juste valeur, les gains et pertes résultant des variations de juste valeur étant constatés en capitaux propres. Lorsqu'ils sont vendus ou lorsqu'une perte de valeur est constatée, les gains et pertes cumulés, précédemment constatés en capitaux propres, sont comptabilisés dans le résultat financier.

Les actifs financiers disponibles à la vente représentant des participations dans des sociétés qui n'ont pas de cotation sur un marché actif, et dont la juste valeur ne peut être déterminée de façon fiable, sont évalués à leur coût d'acquisition.

- **Prêts et créances**

Les prêts et créances sont notamment composés de prêts au personnel, de dépôts versés et de créances clients, lesquels ont généralement une échéance de moins de 12 mois.

Les créances clients sont comptabilisées initialement à la valeur nominale compte tenu du caractère non significatif des effets de l'actualisation. Les créances clients sont, par la suite, comptabilisées à leur coût diminué le cas échéant des dépréciations résultant du caractère non recouvrable de leur montant.

Les autres prêts et créances sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

4.10.2. Passifs financiers

Les passifs financiers sont constitués d'emprunts bancaires et d'instruments de dette. Ils sont comptabilisés initialement à la juste valeur de la contrepartie reçue, diminuée des coûts de transaction directement attribuables à l'opération. Par la suite, ils sont évalués à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Toute différence entre les produits d'émission nets des coûts de transaction et la valeur de remboursement est constatée en résultat financier sur la durée de vie des emprunts selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

4.10.3. Instruments dérivés

Les instruments dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisés à leur juste valeur, les variations ultérieures de juste valeur étant enregistrées en résultat financier.

Lorsque l'instrument financier peut être qualifié d'instrument de couverture, ces instruments sont évalués et comptabilisés conformément aux critères de la comptabilité de couverture de la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » (voir Note 4.10.5 « Opérations de couverture »).

4.10.4. Dépréciation

Les indicateurs de pertes de valeur sont examinés pour l'ensemble des actifs financiers à chaque date de clôture. Une perte de valeur est constatée au compte de résultat lorsqu'il existe un indice objectif de dépréciation d'un actif. Ces indicateurs objectifs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements contractuels, des difficultés financières significatives de l'émetteur ou du débiteur, une probabilité de faillite ou une baisse prolongée ou significative du cours de Bourse pour les actions cotées.

Les pertes de valeurs autres que celles afférentes aux créances clients et débiteurs divers d'exploitation sont constatées en charges financières.

Les clients du Groupe sont principalement composés d'opérateurs internationaux de télécommunications, de diffuseurs et autres utilisateurs de communications par satellite à usage commercial. La Direction revoit régulièrement son exposition au risque de crédit et comptabilise des dépréciations de ses créances clients et créances sur débiteurs divers, en fonction des flux de trésorerie attendus, sous la rubrique « Frais commerciaux et administratifs ». La méthode de dépréciation des créances est une approche fondée sur l'expérience, appliquée périodiquement, permettant de déterminer un pourcentage de recouvrement en fonction de l'ancienneté des créances.

Les pertes de valeur sur les titres de sociétés qui n'ont pas de cotation sur un marché actif et valorisés au coût, et sur les instruments de capitaux propres classés en actifs financiers disponibles à la vente et évalués à la juste valeur, ne peuvent pas être reprises.

4.10.5. Opérations de couverture

Les opérations de couverture s'effectuent en ayant recours à des instruments financiers dérivés, dont les variations de juste valeur ont pour but de compenser l'exposition des éléments couverts à ces mêmes variations.

Des instruments financiers dérivés sont désignés comme instruments de couverture et sont comptabilisés selon les principes de la comptabilité de couverture dès lors que le Groupe démontre (a) qu'il existe une désignation et une documentation formalisées décrivant la relation de couverture ainsi que l'objectif de la Direction en matière de gestion des risques et de stratégie de couverture à l'initiation de l'opération ; (b) que la Direction s'attend à ce que la couverture soit hautement efficace dans la compensation des risques ; (c) que les transactions prévues faisant l'objet de la couverture sont hautement probables et comportent une exposition aux variations de flux de trésorerie qui pourrait *in fine* affecter le compte de résultat ; (d) que l'efficacité de la couverture peut être mesurée de façon fiable et (e) que l'efficacité de la couverture est évaluée de façon continue et que la couverture est déterminée comme hautement efficace durant toute la durée de la couverture.

Ces critères sont appliqués lorsque le Groupe a recours à des instruments dérivés désignés comme instruments de couverture de flux de trésorerie.

Une couverture de flux de trésorerie est une couverture de l'exposition aux variations des flux de trésorerie qui sont attribuables à un risque spécifique associé à un actif ou un passif comptabilisé ou à une transaction prévue hautement probable, et qui pourraient affecter le résultat.

Une couverture d'investissement net dans une activité à l'étranger est une couverture de l'exposition aux variations d'actifs nets détenus en devise qui pourraient affecter la situation nette du groupe.

Pour ces deux types de couverture, les variations de la juste valeur de l'instrument de couverture sont comptabilisées en capitaux propres pour ce qui concerne la partie efficace de la relation de couverture tandis que les variations de la juste valeur relatives à la partie inefficace de la couverture sont constatées au compte de résultat en résultat financier.

Les variations cumulées de la juste valeur de l'instrument de couverture précédemment comptabilisées en capitaux propres sont transférées dans le compte de résultat lorsque la transaction couverte affecte ce dernier. Les gains et pertes ainsi transférés sont comptabilisés dans le résultat au niveau de l'élément couvert.

Lorsque la transaction prévue se traduit par la comptabilisation d'un actif ou d'un passif non financier, les variations cumulées de la juste valeur de l'instrument de couverture précédemment enregistrées en capitaux propres sont intégrées dans l'évaluation initiale de l'actif ou du passif concerné.

4.10.6. Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant pour lequel un actif financier pourrait être échangé, ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

La juste valeur des actifs et passifs financiers négociés sur un marché actif (cas de certains titres de participations, de certaines valeurs de placement et de certains instruments dérivés) est déterminée par référence au cours de Bourse ou à la valeur de marché à la date de clôture.

L'évaluation de la juste valeur des autres instruments financiers, actifs ou passifs, qui ne sont pas cotés sur un marché actif, est fondée sur différentes méthodes d'évaluation et hypothèses déterminées par le Groupe en fonction des conditions de marché existant à la date de clôture.

La juste valeur des instruments dérivés inclut le risque de contrepartie.

4.10.7. Engagements fermes ou conditionnels d'achat de participations ne donnant pas le contrôle

Les normes IFRS 10 « États financiers consolidés » et IAS 32 « Instruments financiers : présentation » conduisent le Groupe à enregistrer les engagements fermes ou conditionnels d'achat des participations ne donnant pas le contrôle en dette financière pour la juste valeur de l'engagement, avec pour contrepartie une réduction des participations ne donnant pas le contrôle au sein des capitaux propres.

Tout changement de la juste valeur de l'obligation, postérieure à la comptabilisation initiale de celle-ci, est considéré comme un ajustement impactant le compte de résultat.

4.11 TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent essentiellement les comptes de caisse, les soldes bancaires disponibles, les dépôts à court terme ou certificats de dépôt à échéance de moins de trois mois à l'origine ainsi que des parts d'OPCVM facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, la valeur liquidative étant établie et publiée quotidiennement et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

4.12 CAPITAUX PROPRES

○ Actions propres

Les actions propres sont comptabilisées en diminution des capitaux propres sur la base de leur coût d'acquisition. Lors de leur cession, les gains et pertes sont inscrits directement dans les réserves consolidées pour leurs montants nets d'impôt et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

○ Frais d'augmentation de capital

Les frais externes directement liés aux augmentations de capital, réduction de capital, rachat d'actions propres sont imputés sur la prime d'émission et d'apport, nets d'impôt lorsqu'une économie d'impôt est générée.

○ Options de souscription d'actions

L'avantage accordé aux salariés au titre des plans d'options de souscription d'actions est évalué au moment de l'attribution de l'option et constitue un complément de rémunération. Il est comptabilisé en charges de personnel sur la durée d'acquisition des droits représentatifs de l'avantage consenti, en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres (pour les plans réglés en instruments de capitaux propres) et en contrepartie d'une dette (pour les plans considérés comme réglés en trésorerie).

De même, en application d'IFRS 2 « Paiements en actions et assimilés », les avantages accordés aux salariés au titre d'offres réservées dans le cadre d'appel public à l'épargne ou d'autres opérations sur le capital, sont évalués au moment de leur attribution. Ils constituent un complément de rémunération, qui est comptabilisé en charge de l'exercice au fur et à mesure de l'acquisition des droits par le salarié.

4.13 RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires du Groupe est principalement constitué de l'attribution de capacité du secteur spatial, sur la base des conditions contractuelles.

Ces contrats couvrent généralement des périodes allant d'un an jusqu'à la fin de vie du satellite. Les contrats prévoient généralement un droit à un crédit temps à titre gracieux en cas d'interruption de service due aux sous-performances des répéteurs embarqués. Les dispositions contractuelles prévoient également la possibilité d'une résiliation anticipée à l'issue d'une période de deux ans avec un préavis d'un an, contre, suivant le type de contrat, le versement de la différence entre le tarif prévu au contrat et le tarif pour un contrat sur une durée similaire à la durée écoulée, plus les intérêts de retard ou le versement d'un pourcentage du tarif annuel appliqué à la durée résiduelle du contrat. Un ajustement du chiffre d'affaires, initialement reconnu, est alors pratiqué afin de refléter l'économie globale du contrat.

Le chiffre d'affaires est reconnu sur la durée contractuelle d'utilisation du service, dès lors qu'un contrat existe et que le prix est fixe ou déterminable et dès lors, qu'à sa date de comptabilisation, il est probable que la créance sera recouvrée.

Les produits constatés d'avance comprennent les montants prépayés par les clients. Ces montants sont constatés en chiffre d'affaires de manière linéaire sur la durée correspondante de mise à disposition de capacités satellitaires ou de réalisation des prestations de services rendus.

4.14 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Les autres produits et charges opérationnels comprennent :

- les éléments significatifs et peu fréquents, comme les dépréciations d'actifs incorporels, le coût des échecs au lancement ainsi que les remboursements d'assurance y afférant, les litiges nationaux ou internationaux non commerciaux nets de leurs frais engagés ;
- les conséquences des évolutions de périmètre (dont frais d'acquisition, de cession et impacts des cessions d'immobilisations).

4.15 IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés résultent des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur valeur fiscale. Ils sont calculés par entité fiscale et comptabilisés sur toutes les différences temporelles, sauf exceptions en utilisant la méthode bilantielle du report variable.

Ainsi, tous les passifs d'impôt différé sont comptabilisés :

- pour toute différence temporelle imposable sauf quand le passif d'impôt différé résulte de la dépréciation non déductible fiscalement de l'écart d'acquisition ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une opération qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de l'opération, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ou la perte fiscale ; et
- pour des différences temporelles taxables liées à des participations dans les filiales, entreprises associées et coentreprises, sauf lorsque le Groupe contrôle le renversement de la différence et qu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toute différence temporelle déductible, reports en avant de pertes fiscales et crédit d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible, sur lequel ces différences temporelles pourront être imputées. Toutefois, aucun actif d'impôt différé n'est constaté s'il résulte d'une différence temporelle déductible générée par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une opération qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de l'opération, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ou la perte fiscale.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôt différé.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés ne sont pas actualisés et sont classés en actifs et passifs non courants.

4.16 RESULTAT NET PAR ACTION

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires de l'entité par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant chaque période considérée.

4.17 ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET ASSIMILES

Les régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi du Groupe sont constitués de plans à cotisations définies et de plans à prestations définies :

Les régimes à prestations définies concernent les plans dans lesquels le Groupe ou les entités du Groupe se sont engagés à garantir à terme un montant ou un niveau de prestations défini contractuellement. Le coût de ces prestations comprenant les indemnités de départ en retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi est provisionné sur la base d'une évaluation actuarielle des obligations envers les salariés à la date de clôture selon la méthode dite des « unités de crédit projetées ». Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime.

Les montants des paiements futurs correspondants sont évalués sur la base d'hypothèses démographiques et financières telles que la mortalité, la rotation des effectifs, l'évolution des salaires, l'âge de départ à la retraite, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base de taux d'actualisation déterminés sur la base d'un sous-jacent d'obligations privées notées AA et d'une durée cohérente avec celle des régimes valorisés.

La valeur actualisée de l'obligation est évaluée chaque année par un prestataire externe et revue pendant les périodes intermédiaires pour identifier les changements significatifs.

La charge de l'exercice correspondant au coût des services rendus est constatée en résultat opérationnel tandis que les écarts actuariels sont reconnus dans les capitaux propres.

Dans le cadre de régimes à cotisations définies, la gestion de ces plans est assurée par un organisme extérieur auquel le Groupe s'engage à verser des cotisations régulières. Les paiements effectués par le Groupe au titre de ces régimes sont comptabilisés en charges opérationnelles de l'exercice.

4.18 GARANTIE FINANCIERE DONNEE A UN FONDS DE PENSION

À la suite de l'acquisition d'Eutelsat en avril 2005, le Groupe est devenu le garant du fonds de pension auprès duquel les engagements avaient été externalisés préalablement aux opérations d'apport pour la constitution d'Eutelsat. Ce fonds de pension qui relève des régimes à prestations définies a été fermé et les droits acquis gelés préalablement au transfert. Cette garantie financière a été analysée, évaluée et comptabilisée de manière similaire aux engagements relevant de régimes à prestations définies décrits au paragraphe 4.17 « Engagements de retraite et assimilés », bien que le Groupe n'ait pas repris les engagements souscrits auprès du fonds de pension par l'Organisation Inter Gouvernementale (« OIG ») au plan juridique.

4.19 PROVISIONS

Une provision est constituée lorsque, à la date de clôture, le Groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et dont il est probable qu'elle engendrera une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques dont le montant peut être estimé de façon fiable.

Le montant comptabilisé en provision représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant de la provision comptabilisée correspond à la valeur actualisée des dépenses attendues jugées nécessaires pour éteindre l'obligation correspondante.

Cette valeur actualisée est déterminée à partir de taux d'actualisation avant impôts reflétant l'estimation de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à ces engagements.

L'augmentation des provisions enregistrée pour refléter l'écoulement du temps et relative à l'actualisation est comptabilisée en charges financières dans le compte de résultat.

NOTE.5 ÉCART D'ACQUISITION ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Le poste « Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles » s'analyse comme suit :

Variations des immobilisations brutes et amortissements

(en millions d'euros)	Écart d'acquisition	Contrats clients et relations associées	Marque Eutelsat	Autres immobilisations incorporelles	Total
IMMOBILISATIONS BRUTES					
Valeur brute au 30 juin 2014	1 103,9	1 070,3	40,8	170,3	2 385,3
Prise de contrôle	3,8	-	-	-	3,8
Acquisitions	-	-	-	24,3	24,3
Transferts	-	-	-	21,0	21,0
Variation de change	57,3	39,1	-	6,8	103,2
Cessions et mises au rebut	-	-	-	(2,3)	(2,3)
Valeur brute au 30 juin 2015	1 165,0	1 109,4	40,8	220,1	2 535,3
Acquisitions	-	-	-	11,0	11,0
Transferts	-	-	-	6,8	6,8
Variation de change	1,2	0,8	-	4,0	6,5
Cessions	-	(3,3)	-	-	(3,3)
Valeur brute au 30 juin 2016	1 166,3	1 107,0	40,8	242,1	2 556,2
AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS					
Amortissements cumulés au 30 juin 2014	-	(421,2)	-	(61,4)	(482,6)
Dotations aux amortissements	-	(56,2)	-	(20,3)	(76,5)
Reprises (cessions)	-	-	-	1,6	1,6
Variation de change	-	(3,2)	-	(0,3)	(3,5)
Transferts	-	-	-	0,2	0,2
Amortissements cumulés au 30 juin 2015	-	(480,6)	-	(80,2)	(560,8)
Dotations aux amortissements	-	(57,4)	-	(23,1)	(80,5)
Reprises (cessions)	-	3,3	-	-	3,3
Dépréciation	-	-	-	-	-
Variation de change	-	-	-	-	-
Amortissements cumulés au 30 juin 2016	-	(534,7)	-	(103,3)	(638,0)
Valeur nette au 30 juin 2014	1 103,9	649,1	40,8	108,9	1 902,7
Valeur nette au 30 juin 2015	1 165,0	628,8	40,8	139,9	1 974,5
Valeur nette au 30 juin 2016	1 166,3	572,0	40,8	139,1	1 918,2

La baisse de la valeur boursière d'Eutelsat Communications S.A. observées au cours du second semestre 2015-2016 a conduit la Direction à remettre en œuvre le test de dépréciation annuel réalisé au 31 décembre 2015 sur l'écart d'acquisition, qui est suivi au niveau du seul segment opérationnel d'Eutelsat.

Au 30 juin 2016, la valeur recouvrable déterminée à partir d'une analyse de la valeur de marché (juste valeur) implicite d'Eutelsat S.A. obtenue à partir de la valeur boursière d'Eutelsat Communications S.A. (et en tenant compte de la dette de cette société) n'a pas remis en cause le montant figurant au bilan.

Une baisse d'au moins 31% du cours de Bourse serait nécessaire pour que la juste valeur devienne inférieure à la valeur comptable. Si un tel événement se présentait, un test sur la valeur d'utilité serait effectué.

NOTE.6 SATELLITES ET AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET IMMOBILISATIONS EN COURS

Le poste « Satellites et autres immobilisations corporelles » s'analyse comme suit (y compris les immobilisations acquises sous forme de location financement) :

Variations des immobilisations brutes, amortissements et dépréciations

(en millions d'euros)	Satellites ⁽¹⁾	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Total
IMMOBILISATIONS BRUTES				
Valeur brute au 30 juin 2014	4 968,4	339,8	847,8	6 156,0
Acquisitions	300,3	31,3	408,2	739,8
Cessions et mises au rebut	(371,5)	(6,3)	-	(377,8)
Variation de change	111,0	1,8	92,1	204,9
Transferts	219,5	3,3	(244,0)	(21,2)
Valeur brute au 30 juin 2015	5 227,7	369,9	1 104,0	6 701,7
Acquisitions	460,0	25,9	380,7	866,6
Cessions	-	(3,0)	(0,2)	(3,2)
Mises au rebut	(100,7)	(3,9)	-	(104,6)
Variation de change	12,1	-	(11,3)	0,8
Transferts	759,0	10,1	(779,1)	(10)
Valeur brute au 30 juin 2016	6 358,1	399,0	694,2	7 451,3
AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS				
Amortissements cumulés au 30 juin 2014	(1 868,7)	(207,5)	-	(2 076,1)
Dotations aux amortissements	(349,0)	(40,2)	-	(389,2)
Reprises (cessions et mises au rebut)	336,9	5,1	-	342,0
Dépréciation	(0,8)	-	-	(0,8)
Variation de change	(14,1)	(0,5)	-	(14,6)
Transferts	(6,4)	6,3	-	(0,1)
Amortissements cumulés au 30 juin 2015	(1 902,1)	(236,8)	-	(2 138,9)
Dotations aux amortissements	(375,1)	(45,3)	-	(420,4)
Reprises (cessions)	-	0,2	-	0,2
Reprises (mises au rebut)	100,2	3,9	-	104,1
Reclassement	2,3	1,1	-	3,4
Variation de change	(0,4)	-	-	(0,4)
Amortissements cumulés au 30 juin 2016	(2 175,1)	(276,6)	-	(2 451,7)
Valeur nette au 30 juin 2014	3 099,8	132,3	847,8	4 079,9
Valeur nette au 30 juin 2015	3 325,6	133,1	1 104,0	4 562,7
Valeur nette au 30 juin 2016	4 183,0	122,4	694,2	4 999,6

(1) Dont satellites en location financement :

(en millions d'euros)

Valeur brute	856,2
Valeur nette au 30 juin 2016	794,3

Il s'agit de cinq satellites faisant l'objet d'accords d'utilisation de capacité, accords qualifiés de contrats de location financement et ayant donc conduit à la comptabilisation à l'actif :

(en millions d'euros)	Valeur brute		
EXPRESS AT1	206,9	18 répéteurs	Accord démarrant en mai 2014 et amendé en 2015 portant sur la durée de vie du satellite
EXPRESS AT2	93,5	8 répéteurs	Accord démarrant en juillet 2014 portant sur la durée de vie résiduelle du satellite
EXPRESS AM6	57,7	5 répéteurs	Contrat d'avril 2015 portant sur la durée de vie résiduelle du satellite
EUTELSAT 36C ⁽¹⁾	401,8	53 répéteurs Ku et 18 spots Ka	Accord démarrant en février 2016 portant sur la durée de vie résiduelle du satellite
ASTRA 2G	96,3	8 répéteurs	Contrat de janvier 2014 portant sur la durée de vie résiduelle du satellite

(1) Une part du satellite est comptabilisée en immobilisation en cours pour 76,5 millions d'euros au 30 juin 2016.

Les transferts portant sur les satellites au 30 juin 2015 correspondent à la mise en service du satellite EUTELSAT 3B lancé au cours de la période.

Au cours de l'exercice clos au 30 juin 2015, les satellites EUTELSAT 48C et EUTELSAT 16B, complètement amortis, ont été désorbités. Les satellites EUTELSAT 3A et SESAT 2, en contrat de location financement ont quitté la flotte satellitaire du groupe.

Les transferts portant sur les satellites au 30 juin 2016 correspondent à la mise en service des satellites EUTELSAT 8WB, EUTELSAT 9B et EUTELSAT 65WA lancés au cours de la période et du satellite EUTELSAT 115WB lancé sur l'exercice 2014-2015.

Au cours de l'exercice clos au 30 juin 2016, les satellites EUTELSAT 33B et EUTELSAT 115WA, complètement amorti, ont été désorbités. Le satellite Telstar 12, en contrat de location financement a quitté la flotte satellitaire du groupe.

SATELLITES EN CONSTRUCTION

Les satellites listés ci-dessous sont actuellement en cours de construction et devraient être mis en service au cours des exercices indiqués :

Projets	Exercice prévu de lancement
EUTELSAT 172B	2017-2018
QUANTUM et EUTELSAT 7C	2018-2019
BROADBAND4AFRICA	2019-2020

NOTE.7 TITRES DE PARTICIPATION DES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE

Aux 30 juin 2015 et 2016, le poste « Titres de participation des sociétés mises en équivalence » se détaille comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2015	30 juin 2016
Hispasat	282,2	-
Total	282,2	-

Aux 30 juin 2015 et 2016, le Groupe détient via sa filiale Eutelsat Services und Beteiligungen GmbH une participation de 33,69 % dans le groupe Hispasat, opérateur de satellites espagnol privé non coté, majoritairement détenu par le groupe Abertis.

Au 30 juin 2016, compte-tenu de l'annonce faite par le Groupe Eutelsat Communications (cf. note 31 – événements postérieurs à la clôture), la valeur de sa participation dans Hispasat a été reclassée en actifs destinés à être cédés.

Évolution de la valeur comptable d'Hispatat dans les comptes du Groupe

(en millions d'euros)	30 juin 2015	30 juin 2016
Valeur de la participation à l'ouverture	271,9	282,2
Quote-part de résultat	18,8	23,5
Incidence des éléments comptabilisés directement en capitaux propres et dividendes ⁽¹⁾	(8,5)	(3,8)
Valeur de la participation à la clôture	282,2	301,9

(1) Le montant de la distribution de dividendes d'Hispasat est de 9,1 millions d'euros (3,1 millions d'euros part groupe) et 12,5 millions d'euros (4,2 millions d'euros part groupe) au titre des exercices clos au 31 décembre 2014 et 31 décembre 2015.

Les montants ci-dessous représentent la quote-part du Groupe au titre des éléments d'actif, de passif et de résultat relatifs au groupe Hispasat :

(en millions d'euros)	30 juin 2015	30 juin 2016
Écart d'acquisition	15,2	15,2
Droits incorporels (1)	33,7	33,7
Contrat de prestations de services (2)	0,1	0,1
Participation Hisdesat	6,1	6,1
Sous-total	55,1	55,1
Actif net Hispasat	227,1	246,8
Total	282,2	301,9

(1) Ils sont relatifs à l'utilisation de fréquences à la position orbitale à 30° Ouest, associé à des relations long terme contractuelles avec les clients. La durée de vie de ce droit incorporel est considérée indéterminée, en raison de la forte probabilité de renouvellement des autorisations administratives relatives aux fréquences octroyées pour une période de 75 ans, et des spécificités des contrats clients existants. Un test de dépréciation est pratiqué annuellement par la Société.

(2) La durée d'amortissement des autres actifs incorporels identifiés a été estimée à 15 années.

Le tableau ci-dessous présente les comptes annuels publiés du groupe Hispasat :

(en millions d'euros)	31 décembre 2014	31 décembre 2015
Actifs non courants	951,5	1 105,3
Actifs courants	284,0	131,5
Passifs non courants	395,7	365,6
Passifs courants	179,0	163,0
Total actif net	660,8	708,3
Produits d'exploitation	199,7	218,5
Résultat net	46,9	63,4
Autres éléments du résultat global	(4,2)	(6,6)
Résultat global total	42,7	56,8

Aux 30 juin 2015 et 2016, la ligne « Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence » dans le compte de résultat consolidé correspond à la quote-part du Groupe dans le résultat IFRS d'Hispasat, après amortissements des actifs incorporels identifiés pour les exercices 2014-15 et 2015-16.

NOTE.8 ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

Les actifs financiers non courants comprennent principalement des prêts, des placements et des avances à long terme.

Ces derniers représentent essentiellement les prêts alloués à des organismes sociaux et des dépôts versés pour la location des locaux parisiens d'Eutelsat S.A..

NOTE.9 STOCKS

La valeur brute et la valeur nette des stocks s'élèvent respectivement à 1,8 millions d'euros et 0,9 million d'euros au 30 juin 2015 et à 3,6 millions d'euros et 2,8 millions d'euros au 30 juin 2016. Les stocks sont principalement composés d'antennes de réception et de modems.

NOTE.10 CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Le risque de crédit est le risque qu'un débiteur du Groupe n'honore pas sa dette à l'échéance fixée. Ce risque, qui affecte principalement la catégorie des créances clients, est suivi au niveau de chaque entité sous la supervision des responsables financiers assistés pour les plus importantes d'entre elles par un « credit manager » et conformément aux instructions communiquées par le service recouvrement du Groupe. Ce suivi s'appuie principalement sur l'analyse des créances échues et peut être complété par une étude plus approfondie de la solvabilité de certains débiteurs. Selon l'appréciation des responsables financiers, les entités peuvent être conduites, après validation par le Groupe, à couvrir le risque de crédit par la souscription de contrats d'assurance crédit ou l'obtention de garanties compatibles avec l'évaluation du niveau de risque.

Les clients sont essentiellement des opérateurs internationaux de télécommunications, des diffuseurs et autres utilisateurs de communication par satellite à usage commercial.

Au 30 juin 2015, la valeur nette comptable de ces créances s'élève à 309,3 millions d'euros. La dépréciation de ces créances s'élève à 60,1 millions d'euros.

Au 30 juin 2016, la valeur nette comptable de ces créances s'élève à 406,4 millions d'euros. La dépréciation de ces créances s'élève à 71,3 millions d'euros.

Les créances clients aux 30 juin 2015 et 2016 étant à échéance court terme ne portent pas intérêts.

Le Groupe considère ne pas être soumis au risque de concentration compte tenu de la diversité de son portefeuille clients au 30 juin 2016 et du fait qu'aucune entité juridique facturée ne représente individuellement plus de 10 % de son chiffre d'affaires. Le risque de crédit est principalement géré au travers de garanties bancaires auprès d'établissements financiers de premier rang, de dépôts de garantie et d'une assurance crédit.

Au cours l'exercice 2015-2016, le Groupe continue de ressentir les effets du ralentissement économique actuel dans certaines zones d'activité. En conséquence, une vigilance particulière est portée sur les clients situés dans les zones géographiques considérées comme étant potentiellement les plus exposées aux impacts de la crise financière.

Le montant des pertes irrécouvrables représente respectivement 4,7 millions d'euros et 16,4 millions d'euros aux 30 juin 2015 et 2016.

10.1 ÉVOLUTION DE LA DEPRECIATION DES CREANCES

(en millions d'euros)	Total
Valeur au 30 juin 2014	46,1
Dotations	37,7
Reprises utilisées	(4,7)
Reprises de reliquats non utilisées	(19,0)
Valeur au 30 juin 2015	60,1
Dotations	54,3
Reprises utilisées	(16,4)
Reprises de reliquats non utilisées	(26,7)
Valeur au 30 juin 2016	71,3

10.2 ANALYSE DES CREANCES CLIENT ECHUES ET NON ECHUES

(en millions d'euros)	30 juin 2015	30 juin 2016
Créances non échues	177,4	179,6
Créances échues dépréciées	191,9	298,0
Entre 0 et 30 jours	106,8	146,7
Entre 30 et 90 jours	26,3	30,0
Plus de 90 jours	58,8	121,3
Dépréciation	(60,1)	(71,3)
Total	309,3	406,4

10.3 GARANTIES ET ENGAGEMENTS REÇUS QUI VIENNENT REDUIRE LE RISQUE DE CREDIT

(en millions d'euros)	30 juin 2015		30 juin 2016	
	Valeur des créances	Valeur de la garantie	Valeur des créances	Valeur de la garantie
Dépôts de garantie	66,8	26,3	80,1	31,9
Garanties bancaires	65,6	60,5	86,7	61,4
Garanties maison-mère	14,4	14,4	15,9	15,9
Total	146,9	101,2	182,8	109,2

Les dépôts de garantie sont comptabilisés en « Autres créditeurs » (voir Note 17 « Autres passifs financiers »). Les garanties bancaires et garanties de maisons-mères n'apparaissent pas au bilan.

NOTE.11 AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2015	30 juin 2016
Achats prépayés	17,5	23,0
Créances fiscales et sociales	22,5	14,8
Total	40,0	37,8

NOTE.12 ACTIFS FINANCIERS COURANTS

(en millions d'euros)	30 juin 2015	30 juin 2016
Instruments de couverture ⁽¹⁾	2,4	-
Autres créances	27,1	31,3
Total	29,5	31,3

(1) Voir Note 26 « Instruments financiers ».

NOTE.13 TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Le montant des disponibilités et équivalents de trésorerie se détaille comme ci-après :

(en millions d'euros)	30 juin 2015	30 juin 2016
Disponibilités	204,9	316,4
Équivalents de trésorerie	215,4	837,3
Total	420,3	1 153,8

Les équivalents de trésorerie sont composés principalement de certificats de dépôt ayant une maturité inférieure à trois mois au moment de leur acquisition et de parts d'OPCVM répondant à la qualification d'équivalents de trésorerie (voir Note 4.11 « Trésorerie et équivalents de trésorerie »).

NOTE.14 ACTIFS FINANCIERS

Les tableaux suivants ventilent chaque poste du bilan composé d'instruments financiers selon sa catégorie et en indiquent la juste valeur, que l'instrument soit ou non comptabilisé au bilan à la juste valeur :

(en millions d'euros)	Catégorie d'instruments financiers	Valeur nette comptable au 30 juin 2015				Juste valeur au 30 juin 2015
		Total	Instruments évalués au coût amorti	Instruments dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie	Instruments évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat	
Actifs						
Actifs financiers non courants						
Prêts et avance à long terme	Créances	11,9	11,9	-	-	11,9
Actifs financiers courants						
Créances clients	Créances	309,3	309,3	-	-	309,3
Autres créances	Créances	27,1	27,1	-	-	27,1
Instruments financiers (1)						
Qualifiés de couverture	N/A	2,4	-	2,4	-	2,4
Hors couverture	Détenus à des fins de transaction	-	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie						
Trésorerie	N/A	204,9	204,9	-	-	204,9
Equivalent de trésorerie (2)	Juste valeur	215,4	-	-	215,4	215,4
Autres équivalents de trésorerie	Créances	-	-	-	-	-

(1) Hiérarchie de la juste valeur : niveau 2 (données observables autres qu'un prix coté sur un marché).

(2) Hiérarchie de la juste valeur : niveau 1 (prix coté sur un marché).

(en millions d'euros)	Catégorie d'instruments financiers	Valeur nette comptable au 30 juin 2016				
		Total	Instruments évalués au coût amorti	Instruments dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie	Instruments évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Juste valeur au 30 juin 2016
Actifs						
Actifs financiers non courants						
Prêts et avance à long terme	Créances	10,1	10,1	-	-	10,1
Actifs financiers courants						
Créances clients	Créances	406,4	406,4	-	-	406,4
Autres créances	Créances	31,3	31,3	-	-	31,3
Instruments financiers ⁽¹⁾						
Qualifiés de couverture	N/A	-	-	-	-	-
Hors couverture	Détenus à des fins de transaction	-	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie						
Trésorerie	N/A	316,4	316,4	-	-	316,4
Equivalent de trésorerie ⁽²⁾	Juste valeur	837,4	-	-	837,4	837,4
Autres équivalents de trésorerie	Créances	-	-	-	-	-

(1) Hiérarchie de la juste valeur : niveau 2 (données observables autres qu'un prix coté sur un marché).

(2) Hiérarchie de la juste valeur : niveau 1 (prix coté sur un marché).

A l'exception des instruments financiers, la valeur comptable des actifs financiers constitue une approximation satisfaisante de leur juste valeur.

15.1 CAPITAUX PROPRES

Au 30 juin 2016, le capital social d'Eutelsat Communications S.A. est composé de 232 774 635 actions, d'une valeur nominale de 1 euro. À cette même date, le Groupe détient 211 560 actions propres pour un montant de 3,6 millions d'euros dans le cadre d'un contrat de liquidité. Le Groupe en détenait 53 000 pour un montant de 1,6 millions d'euros au 30 juin 2015. D'autre part, au titre des plans d'attribution gratuite d'actions (cf. *infra*) le Groupe détient 108 655 de ses propres actions, acquises pour un montant de 2,3 millions d'euros. L'ensemble de ces actions est présenté en déduction des capitaux propres.

15.2 DIVIDENDES

Le 5 novembre 2015, les actionnaires réunis en Assemblée Générale mixte ont décidé de distribuer un montant brut de 1,09 euros par action, soit un montant total de 247,2 millions d'euros, partiellement réglé par émission d'actions nouvelles.

La distribution de dividendes a eu pour conséquence :

- émission de 5 802 297 actions nouvelles (portant le nombre d'actions de 226 972 338 à 232 774 635) d'un nominal de 1 euro qui a impacté les capitaux propres comme suit :
- le capital social est passé de 227,0 millions d'euros à 232,8 millions d'euros,
- la réserve légale a augmenté de 0,6 million d'euros pour s'établir de 22,7 millions d'euros à 23,3 millions d'euros,
- le compte de primes d'émission s'élève à 704,8 millions d'euros contre 560,7 millions d'euros précédemment.
- un règlement en numéraire de 96,1 millions d'euros.

Le montant de la distribution proposé à l'Assemblée Générale du 4 novembre 2016 au titre de l'exercice clos au 30 juin 2016 est de 256,1 millions d'euros, soit 1.10 euro par action.

15.3 REMUNERATION EN ACTIONS ET ASSIMILEES

Le Groupe gère cinq plans débutés respectivement en juillet 2011, en novembre 2012, en février 2014, en février 2015 et en février 2016.

La charge constatée (hors charges sociales) pour l'exercice clos le 30 juin 2016 s'est élevée à (1,5) millions d'euros au titre de ces cinq plans contre 6,7 millions d'euros pour l'exercice clos le 30 juin 2015 (quatre plans).

Pour les deux premiers plans et en partie pour celui débuté en février 2016, la charge est constatée en contrepartie des capitaux propres. Par contre, la charge des plans 2014, 2015 et pour partie pour celui débuté en février 2016 est constatée en contrepartie d'un passif (car réglée en trésorerie). En effet, les Conseils d'Administration du 13 février 2014 et du 11 février 2015 ont décidé la mise en place d'un plan d'intéressement à long terme sous forme de primes en espèces. Ces dernières sont basées sur un nombre théorique d'actions Eutelsat Communications attribuées en fonction du niveau atteint par les objectifs de performance et à la condition de présence à la fin de la période d'attribution.

Ces plans s'adressent aux salariés et aux managers avec des objectifs de performance différents, présentés dans le tableau ci-après :

Conditions	Plan 07/2011	Plan 11/2012	Plan 02/2014	Plan 02/2015	Plan 02/2016
Période d'attribution	Juillet 2011-juillet 2014 ⁽¹⁾	Novembre 2012-novembre 2015 ⁽²⁾	Février 2014-juin 2016	Février 2015-juin 2017	Février 2016-Février 2019 ⁽³⁾
Mode de règlement	Actions	Actions	Trésorerie	Trésorerie	Actions et Trésorerie
Période d'incessibilité	Juillet 2014-juillet 2016 ⁽⁴⁾	Novembre 2015-novembre 2017 ⁽⁴⁾	Non applicable	Non applicable	Février 2019-Février 2021 ⁽⁴⁾
Nombre maximal d'actions attribuables à l'origine	700 000	347 530	448 585	436 639	482 211
Nombre de bénéficiaires	619	712	781	759	805
Caractéristiques du « plan salariés » :					
Nombre d'actions par bénéficiaire	600	200	300	300	300
Objectifs de performance observés sur la période d'attribution	EBITDA cumulé pour 50 % ROCE moyen pour 50 %	EBITDA cumulé pour 50 % ROCE moyen pour 50 %	EBITDA cumulé pour 50 % ROCE moyen pour 50 %	EBITDA cumulé pour 50 % ROCE moyen pour 50 %	EBITDA cumulé pour 50 % ROCE moyen pour 50 %
Caractéristiques du « plan managers » à l'octroi :					
Nombre d'actions total	327 140	205 530	214 885	208 939	241 581
Objectifs de performance observés sur la période d'attribution	EBITDA cumulé pour 25 % ROCE moyen pour 25 % EPS cumulé pour 25 % TSR pour 25 %	EBITDA cumulé pour 25 % ROCE moyen pour 25 % EPS cumulé pour 25 % TSR pour 25 %	EBITDA cumulé pour 25 % ROCE moyen pour 25 % EPS cumulé pour 25 % TSR pour 25 %	EBITDA cumulé pour 1/3 ROCE moyen pour 1/3 TSR relatif pour 1/3	EBITDA cumulé pour 1/3 ROCE moyen pour 1/3 TSR relatif pour 1/3
Valeur de l'action retenue comme assiette de la contribution sociale et des charges patronales :					
- Plan salariés et managers (hors TSR)	26,77 €	19,73 €	17,39 €	21,14 €	20,01 € - 22,13 €
- Plan managers (TSR)	7,48 €	6,88 €	0,0 €	7,82 €	17,28 € - 19,02 €
Charge/(produit) de l'exercice (en millions d'euros) ⁽⁴⁾	0,2	0,1	(1,3)	(0,6)	0,1
Valorisation totale du plan au 30/06/2016 (en millions d'euros) ⁽⁵⁾	4,1	0,3	4,0	2,0	1,2

- (1) La période d'attribution est de juillet 2011 à juillet 2015 pour les filiales étrangères.
 (2) La période d'attribution est de novembre 2012 à novembre 2016 pour les filiales étrangères.
 (3) La période d'attribution est de février 2016 à février 2020 pour les filiales étrangères.
 (4) Il n'existe pas de période d'incessibilité pour les filiales étrangères.
 (5) Hors charges sociales.

Conformément à IAS 32 « Instruments financiers : présentation », la valeur d'acquisition des actions rachetées par le Groupe dans le cadre de ce plan d'attribution gratuite d'actions existantes a été portée en réduction des capitaux propres part du Groupe.

Offre de liquidité aux salariés du Groupe actionnaires d'Eutelsat S.A.

Durant l'exercice 2015-16, le Groupe a acquis, auprès de salariés d'Eutelsat S.A. dans le cadre de l'application du contrat d'offre de liquidité intervenue en décembre 2015 et en juin 2016, 241 171 actions Eutelsat S.A. Le coût d'acquisition des titres s'élève à 1,6 millions d'euros.

15.4 VARIATION DE LA RESERVE DE REEVALUATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Tous les instruments financiers impactant la réserve de réévaluation sont des couvertures pour leur part efficace.

(en millions d'euros)	Total
Solde au 30 juin 2015	5,7
Variations de juste valeur en capitaux propres recyclables en résultat	(40,7)
Transfert en résultat (1)	2,7
Solde au 30 juin 2016	(32,3)

(1) Ce montant correspond aux coupons courus et échus sur les instruments de couverture de taux (voir Note 24 « Résultat financier »).

La réserve de réévaluation des instruments financiers n'inclut pas la portion d'Hispasat dont la variation s'élève à 0,7 million d'euros.

15.5 RESERVE DE CONVERSION

(en millions d'euros)	Total
Solde au 30 juin 2015	227,4
Variation sur la période	(15,0)
Solde au 30 juin 2016	212,4

La réserve de conversion n'inclut pas les écarts de conversion d'Hispasat, dont la variation s'élève à (0,3) million d'euros.

La réserve de conversion inclut la valeur du Cross Currency Swap documenté en couverture d'investissement net à l'étranger (cf. note 26.1 « risque de change »).

La principale devise générant des écarts de conversion est le dollar.

Aux 30 juin 2015 et 2016, la totalité de l'endettement est libellée en euros, à l'exception du crédit export libellé en dollars U.S.

16.1 DONNEES CHIFFREES AUX 30 JUIN 2015 ET 2016

(en millions d'euros)	Taux	30 juin 2015	30 juin 2016	Échéance
Crédit in fine 2021	Variable	600,0	600,0	31 mars 2021
Emprunt obligataire 2017 ⁽¹⁾	4,125 %	850,0	-	27 mars 2017
Emprunt obligataire 2019 ⁽¹⁾	5,000 %	800,0	800,0	14 janvier 2019
Emprunt obligataire 2020 ⁽¹⁾	2,625 %	930,0	930,0	13 janvier 2020
Emprunt obligataire 2021 ⁽¹⁾	1,125 %	-	500,0	23 juin 2021
Emprunt obligataire 2022 ⁽¹⁾	3,125%	300,0	300,0	10 octobre 2022
Crédit Export US Exim	1,710 %	38,7	31,8	15 novembre 2021
Crédits Export ONDD	Variable	176,0	166,0	17 mai 2024
Autres	Variable	0,1	0,9	30 juin 2018
Sous-total des dettes (part non courante)		3 694,9	3 328,7	
Frais et primes d'émission		(31,6)	(26,5)	
Total des dettes (part non courante)		3 663,3	3 302,4	
Emprunt obligataire 2017 ⁽¹⁾	4,125 %	-	850,0	27 mars 2017
Credit Export US Exim & ONDD		18,0	30,8	
Découverts bancaires		-	-	
Intérêts courus non échus		46,4	46,7	
Total des dettes (part courante)		64,5	927,5	

(1) Les justes valeurs sont présentées ci-dessous :

(en millions d'euros)	30 juin 2015	30 juin 2016
Emprunt obligataire 2017	904,1	875,1
Emprunt obligataire 2019	916,0	891,7
Emprunt obligataire 2020	990,4	989,0
Emprunt obligataire 2021	-	499,5
Emprunt obligataire 2022	330,9	337,8

La valeur comptable des crédits exports et du crédit in fine constituent une approximation satisfaisante de leur juste valeur.

Il n'y a pas eu de tirage sur la ligne de crédit *revolving* sur la période close au 30 juin 2016.

Par ailleurs, le Groupe dispose sur ses lignes de crédit *revolving* actives d'un montant total non tiré au 30 juin 2016 de 650 millions d'euros.

16.2 EVOLUTION DE LA STRUCTURE

Le Groupe a procédé à une émission obligataire de 500 millions d'euros en juin 2016 pour une durée de 5 ans arrivant à maturité le 23 juin 2021 sur le marché réglementé de la Bourse du Luxembourg. Cette émission obligataire a été réalisée par la filiale Eutelsat S.A.. L'emprunt obligataire porte un coupon annuel de 1,125% émis à 99,894% et remboursable in fine à 100% du montant total principal.

Cette émission obligataire, combinée avec d'autres sources de trésorerie au bilan, permettra à Eutelsat de refinancer les obligations émises le 26 Mars 2010 pour un nominal de 850 millions d'euros et portant un coupon de 4,125%.

L'échéance du crédit in fine a été prolongée d'un an, passant de mars 2020 à mars 2021, conformément au contrat.

16.3 ÉCHEANCIER DES DETTES

Au 30 juin 2016, l'échéancier des dettes s'établit comme suit :

(en millions d'euros)	Montant	Échéance à moins de 1 an	Échéance à plus de 1 an et à moins de 5 ans	Échéance à plus de 5 ans
Crédit in fine	600,0	-	600,0	-
Crédit Export US Exim	38,9	7,1	28,3	3,5
Crédit Export ONDD	189,8	23,7	94,9	71,2
Emprunt obligataire 2017	850,0	850,0	-	-
Emprunt obligataire 2019	800,0	-	800,0	-
Emprunt obligataire 2020	930,0	-	930,0	-
Emprunt obligataire 2021	500,0	-	500,0	-
Emprunt obligataire 2022	300,0	-	-	300,0
Autres	0,9	-	0,9	-
Total	4 209,6	880,8	2 954,1	374,7

16.4 RESPECT DES COVENANTS BANCAIRES

Le crédit in fine est assorti d'un covenant financier de même type que ceux existants sur les autres contrats (rapport entre l'endettement total net et EBITDA devant rester inférieur ou égal à 4,0 pour 1). Les covenants sur les autres financements existants au 30 juin 2016, à savoir un rapport entre l'endettement total net et EBITDA devant rester inférieur ou égal à 3,75 pour 1, n'ont pas évolué depuis leur mise en place. Au 30 juin 2016, le Groupe respecte l'ensemble des covenants bancaires.

16.5 GESTION DES RISQUES

Les informations relatives aux risques de taux et de liquidité sont disponibles en Notes 18 « Autres Passifs financiers » et 26 « Instruments financiers ».

NOTE.17 AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les autres passifs financiers s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2015	30 juin 2016
Instruments dérivés ⁽¹⁾	108,4	174,3
« Performance incentives »	1,2	0,7
Contrats de location financement	434,6	831,1
Autres créditeurs	93,3	96,8
Total	637,5	1 102,9
<i>Dont part courante</i>	<i>39,9</i>	<i>49,0</i>
<i>Dont part non courante</i>	<i>597,6</i>	<i>1 053,9</i>

(1) Voir Note 26 « Instruments financiers ».

Les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur (niveau 2) et les autres passifs financiers au coût amorti. Pour information, le coût amorti des passifs financiers constitue une approximation raisonnable de la juste valeur.

Les contrats de location financement sont principalement impactés par la mise en service du satellite EUTELSAT 36C (cf. Note 6 "Satellites et autres immobilisations corporelles").

Les montants présentés au titre des contrats de location financement comprennent les intérêts courus qui s'élèvent à 0,7 million d'euros au 30 juin 2015 et à 8,1 millions d'euros au 30 juin 2016.

Les « Autres créditeurs » sont principalement composés d'acomptes et cautions reçus des clients et de dettes sur minoritaires.

18.1 VENTILATION PAR CATEGORIE

(en millions d'euros)	Catégorie d'instruments financiers	Valeur nette comptable au 30 juin 2015				Juste valeur au 30 juin 2015
		Total	Instruments évalués au coût amorti	Instruments dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie	Instruments évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat	
PASSIFS						
<i>Dettes financières</i>						
Emprunts à taux variable	Au coût amorti	776,9	776,9			776,9
Emprunt obligataire	Au coût amorti	2 860,1	2 860,1			3 141,4
Emprunts à taux fixe	Au coût amorti	44,2	44,2			44,2
Découverts bancaires	N/A	-	-			-
<i>Autres passifs financiers</i>						
Non courants	Au coût amorti	493,1	493,1			493,1
Courants	Au coût amorti	35,9	35,9			35,9
<i>Instruments dérivés ⁽¹⁾</i>						
Qualifiés de couverture		108,4		108,4		108,4
Hors couverture		-			-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	Au coût amorti	69,0	69,0			69,0
Dettes sur immobilisations	Au coût amorti	21,6	21,6			21,6

(1) Hiérarchie de la juste valeur : niveau 2 (données observables autres qu'un prix coté sur un marché).

Valeur nette comptable au 30 juin 2016

(en millions d'euros)	Catégorie d'instruments financiers	Valeur nette comptable au 30 juin 2016			Juste valeur au 30 juin 2016
		Total	Instruments évalués au coût amorti	Instruments dérivés qualifiés de couverture	
PASSIFS					
Dettes financières					
Emprunts à taux variable	Au coût amorti	781,6	781,6		781,6
Emprunt obligataire	Au coût amorti	3 363,8	3 363,8		3 593,1
Emprunts à taux fixe	Au coût amorti	37,6	37,6		37,6
Découverts bancaires	N/A	-	-		-
Autres passifs financiers					
Non courants	Au coût amorti	880,5	880,5		880,5
Courants	Au coût amorti	48,0	48,0		48,0
Instruments dérivés ⁽¹⁾					
Qualifiés de couverture		173,3		173,3	173,3
Hors couverture		1,0			1,0
Fournisseurs et comptes rattachés	Au coût amorti	66,7	66,7		66,7
Dette sur immobilisations	Au coût amorti	51,3	51,3		51,3

(1) Hiérarchie de la juste valeur : niveau 2 (données observables autres qu'un prix coté sur un marché).

A l'exception des instruments financiers et des emprunts obligataires, la valeur comptable des actifs financiers constitue une approximation satisfaisante de leur juste valeur.

NOTE.19 LOCATION SIMPLE ET LOCATION FINANCEMENT

19.1 LOCATION SIMPLE

Eutelsat S.A. paie un loyer pour l'utilisation de son siège social situé à Paris. Ce contrat de location a été renouvelé par anticipation en juin 2014 pour une durée de neuf ans ferme à partir du 1^{er} juillet 2014. La charge locative s'est élevée à 4,0 millions d'euros pour les exercices clos aux 30 juin 2015 et 2016. Les paiements futurs au titre du contrat de location sont détaillés dans le tableau ci-après :

(en millions d'euros)	Total	Moins de 1 an			Plus de 5 ans
		Moins de 1 an	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans	
Paiements futurs au titre des contrats de location simple	28,2	4,0	16,1	8,1	

19.2 LOCATION FINANCEMENT

Dans le cadre de son activité, le Groupe dispose de cinq satellites en contrat de location financement. Aucun des contrats de location financement ne comporte d'option d'achat à l'issue du terme du contrat. Le dernier contrat de location financement vient à échéance en 2031.

Les charges financières attribuables aux satellites en contrat de location financement étaient de 9,9 millions d'euros au 30 juin 2015 et de 13,6 millions d'euros au 30 juin 2016.

Les contrats de location financement ont les échéances suivantes :

(en millions d'euros)	Montant	Échéance à plus de 1 an		
		Échéance à moins de 1 an	Échéance à plus de 1 an et à moins de 5 ans	Échéance à plus de 5 ans
Contrats de location financement	944,7	162,0	309,2	473,3
Total	944,7	162,0	309,2	473,3

20.1 PART NON COURANTE

Les autres dettes non courantes ne comprennent que des produits constatés d'avance.

20.2 PART COURANTE

Les autres dettes et produits constatés d'avance courants s'analysent comme suit aux 30 juin 2015 et 2016 :

(en millions d'euros)	30 juin 2015	30 juin 2016
Produits constatés d'avance	77,8	80,0
Dettes fiscales	16,9	10,2
Dettes sociales ⁽¹⁾	46,3	45,5
Total	141,0	135,7

(1) Les dettes sociales incluent la dette relative à l'offre de liquidité pour un montant de 5,7 millions d'euros au 30 juin 2015 et 2,3 millions d'euros au 30 juin 2016.

Les produits constatés d'avance comprennent essentiellement la fourniture de services de télécommunications et de coordinations de fréquences prépayés par les clients.

NOTE.21 IMPOTS SUR LES SOCIETES

La société Eutelsat S.A., appartenant au groupe d'intégration fiscale dont Eutelsat Communications est la société tête de Groupe, fait l'objet d'un contrôle fiscal sur les exercices clos aux 30 juin 2012, 2013 et 2014. Eutelsat S.A. a reçu une notification de redressement de 3,4 millions d'euros à la date d'arrêté des comptes qui a été comptabilisée.

21.1 IMPOTS DANS LE COMPTE DE RESULTAT

La ligne « Impôts sur les sociétés » comprend l'impôt exigible et les impôts différés des sociétés consolidées.

La charge d'impôt du Groupe s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2015	30 juin 2016
Charge d'impôt courant	(180,5)	(179,8)
Produit (charge) d'impôt différé	(13,6)	(20,0)
Total impôt sur les sociétés	(194,1)	(199,8)

Le rapprochement de la charge d'impôt théorique, calculée selon le taux de droit commun en France appliqué au résultat avant impôt, résultat des sociétés mises en équivalence, avec la charge d'impôt réelle, s'établit comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2015	30 juin 2016
Résultat avant IS et MEE	545,5	539,1
Taux d'impôt de droit commun en France	38,0%	38,0%
Charge d'impôt théorique	(207,3)	(204,8)
Différences de taux d'imposition	13,8	22,1
Utilisation de pertes fiscales	18,7	6,4
Impôts différés reconnus sur la période	-	5,6
Autres différences permanentes	(19,3)	(29,1)
Charge d'impôt au compte de résultat	(194,1)	(199,8)
Taux d'impôt réel	35,6%	37,1%

21.2 IMPOTS DANS LE BILAN

L'actif ou le passif d'impôt différé correspond à la somme des positions nettes des entités consolidées. Les impôts différés par nature ont évolué

de la manière suivante entre le 30 juin 2015 et le 30 juin 2016 :

(en millions d'euros)	30 juin 2015	Variation de périmètre	Résultat de la période	Constat en capitaux propres	30 juin 2016
Impôts différés actifs					
Instruments financiers	36,4	(0,1)	(5,3)	27,1	58,1
Déficits reportables	59,1	(2,4)	(36,1)	-	20,6
Provisions client	23,1	-	1,3	-	24,4
Garantie financière donnée au fonds de pension	26,7	-	0,7	7,5	34,8
Provisions pour risques et charges	7,4	(1,5)	(3,9)	1,9	3,9
Charges à payer	10,4	-	(1,6)	-	8,8
Provision pour retraites	6,2	-	0,3	(0,3)	6,2
Sous-total (a)	169,3	(4,0)	(44,6)	36,2	156,8
Impôts différés passifs					
Actifs incorporels	(165,4)	(1,4)	25,7	-	(141,1)
Actifs corporels	(266,1)	-	(7,2)	-	(273,3)
Intérêts capitalisés	(1,7)	-	(0,5)	-	(2,2)
Location financement	(0,4)	-	0,7	-	0,3
Performance incentives et salaires capitalisés	(7,6)	-	5,9	-	(1,6)
Divers	(1,7)	0,7	-	-	(1,0)
Sous-total (b)	(442,9)	(0,7)	(24,6)	-	(418,9)
Total = (a) + (b)	(273,6)	(4,7)	(20,0)	36,2	(262,1)
Reflété comme suit dans les comptes :					
Impôts différés actifs	23,8				8,5
Impôts différés passifs	(297,4)				(270,6)
Total	(273,6)				(262,1)

Les actifs et les passifs d'impôts différés s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Impôts différés actif	Impôts différés passif
À moins de 1 an	-	(1,7)
À plus de 1 an	8,5	(268,9)
Total	8,5	(270,6)

Les impôts différés passifs portent essentiellement sur la différence temporelle taxable générée par :

- la comptabilisation à la juste valeur dans le cadre de l'acquisition d'Eutelsat S.A., des « contrats clients et relations associées » et de la marque Eutelsat évalués à 929,8 millions d'euros (voir Note 5 « Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles »), soit un impôt différé passif initial de 320,1 millions d'euros. L'amortissement sur 20 ans des contrats clients pour un montant de 44,4 millions d'euros engendre un produit annuel d'impôt différé ;
- la comptabilisation à la juste valeur des « contrats clients et relations associées » et autres immobilisations incorporelles dans le cadre de l'acquisition de Satmex;
- les amortissements accélérés pratiqués sur les satellites.

21.3 PERTES FISCALES

L'échéancier de recouvrement des actifs d'impôts différés sur déficits reportables est présenté dans le tableau ci-après :

(en millions d'euros)	Montant	Échéance à moins de 1 an	Échéance à plus de 1 an et à moins de 5 ans	Échéance à plus de 5 ans	Indéfinie
Echéanciers des pertes fiscales reportables activées	81,3	-	50,6	-	30,7
Total	81,3	-	50,6	-	30,7

Par ailleurs, le Groupe dispose d'un stock de pertes fiscales reportables non reconnues pour un montant de 52,1 millions d'euros au 30 juin 2016 dont les dates d'expiration sont les suivantes :

(en millions d'euros)	Montant	Échéance à moins de 1 an	Échéance à plus de 1 an et à moins de 5 ans	Échéance à plus de 5 ans	Indéfinie
Dates d'expiration des pertes fiscales reportables non reconnues	52,1	-	-	-	52,1
Total	52,1	-	-	-	52,1

(en millions d'euros)	30 juin 2015	Dotation	Reprise		Constat en capitaux propres	30 juin 2016
			Utilisée	Non utilisée		
Garantie financière donnée à un fonds de pension	78,2	2,0	-	-	21,7	101,9
Indemnités de départ en retraite	18,0	1,5	(0,6)	-	(1,0)	17,9
Autres avantages postérieurs à l'emploi ⁽¹⁾	13,0	0,5	(0,1)	(4,8)	-	8,6
Total avantages postérieurs à l'emploi	109,2	4,0	(0,7)	(4,8)	20,7	128,4
Litiges ⁽²⁾	13,2	6,0	(4,5)	(3,6)	-	11,1
Autres	8,8	6,2	(7,3)	(0,8)	-	6,9
Total provisions	131,2	16,2	(12,5)	(9,2)	20,7	146,4
<i>Dont part non courante</i>	109,2					128,4
<i>Dont part courante</i>	22,0					18,0

(1) Les autres avantages postérieurs à l'emploi concernent essentiellement des indemnités de fin de contrat dans diverses filiales ;

(2) Les litiges correspondent à des litiges commerciaux, salariaux et fiscaux.

22.1 GARANTIE FINANCIERE DONNEE A UN FONDS DE PENSION

Eutelsat S.A., en conséquence de l'apport par l'OIG de son activité opérationnelle réalisé le 2 juillet 2001, a donné sa garantie financière au Trust en charge du plan de pension mis en place par l'OIG. Avant cette date, ce plan de pension a été fermé et les droits acquis gelés.

Cette garantie peut jouer à certaines conditions en comblement de sous-financements futurs.

L'évaluation actuarielle effectuée aux 30 juin 2015 et 2016 a été réalisée sur la base des hypothèses suivantes :

	30 juin 2015	30 juin 2016
Taux d'actualisation	2,54%	1,75%
Taux de retour attendu sur actifs	2,54%	1,75%
Taux d'augmentation des pensions	2,50%	2,25%
Taux d'inflation	2,00%	1,75%
Frais globaux (en % des actifs)	0,58%	0,58%
Table de mortalité	TGH2005-TGF2005	TGH2005-TGF2005
Âge de retraite	61 ans	62 ans

Une baisse de 50 points de base des taux d'actualisation entraînerait une augmentation des engagements de 23,6 millions d'euros.

Une baisse de 50 points de base des taux de rendement prospectif entraînerait une baisse des actifs ainsi que du rendement attendu des fonds de 0,7 million d'euros.

Aux 30 juin 2015 et 2016, la situation se présente comme suit :

Synthèse comparative

(en millions d'euros)	30 juin				
	2012	2013	2014	2015	2016
Valeur actualisée des obligations totalement ou partiellement financées	202,7	225,3	217,4	231,8	241,2
Juste valeur des actifs du fonds	(155,0)	(159,9)	(154,1)	(153,6)	(139,3)
Besoin de financement net	47,7	65,4	63,3	78,2	
Écarts actuariels : gains/(pertes) et autres	(32,4)	-	-	-	-
(Actif)/Passif net reconnu au bilan	15,3	65,4	63,3	78,2	101,9

Réconciliation entre la valeur actualisée des obligations à l'ouverture et à la clôture de l'exercice

(en millions d'euros)	30 juin 2015	30 juin 2016
Valeur actualisée des obligations à l'ouverture	217,4	231,8
Coût financier	5,9	5,8
Écarts actuariels liés aux hypothèses financières : (gains)/pertes (1)	13,0	9,8
Prestations versées	(4,5)	(6,2)
Valeur actualisée des obligations à la clôture	231,8	241,2

(1) Écarts principalement liés à l'évolution des taux

Réconciliation entre la juste valeur des actifs du fonds à l'ouverture et à la clôture de l'exercice

(en millions d'euros)	30 juin 2015	30 juin 2016
Juste valeur des actifs du fonds à l'ouverture	154,1	153,6
Rendement attendu des actifs du régime	4,2	3,8
Écarts actuariels : gains/(pertes)	(1,8)	(11,9)
Contributions versées	1,6	-
Prestations versées	(4,5)	(6,2)
Juste valeur des actifs du fonds à la clôture	153,6	139,3

Les montants inclus dans la juste valeur des actifs du régime n'incluent aucun instrument financier émis par Eutelsat S.A. ni aucun bien immobilier ou mobilier détenu ou utilisé par Eutelsat S.A.

Le rendement effectif des actifs du régime s'élève à 2,4 millions d'euros et (8,1) millions d'euros aux 30 juin 2015 et 2016, respectivement.

Charges nettes (gains nets) comptabilisé(e)s au compte de résultat

(en millions d'euros)	30 juin 2015	30 juin 2016
Coût des services rendus au cours de l'exercice	-	-
Coût financier	5,9	5,8
Rendement attendu des actifs du régime	(4,2)	(3,8)
Charges nettes (gains nets) reconnu(e)s en résultat	1,7	2,0

L'absence de coûts relatifs aux services rendus est liée au gel des droits acquis et à la fermeture du plan de l'OIG avant le transfert d'activité du 2 juillet 2001.

Réconciliation des actifs et obligations reconnus au bilan

(en millions d'euros)	30 juin 2015	30 juin 2016
Provision à l'ouverture de l'exercice	63,3	78,2
(gains nets)/charges nettes comptabilisé(e)s en résultat	1,7	2,0
Ecart actuariels : (gains)/pertes	14,8	21,7
Contributions versées	(1,6)	-
Provision à la clôture de l'exercice	78,2	101,9

22.2 ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET ASSIMILES

a) Indemnités de départ en retraite

La loi française requiert, le cas échéant, le versement en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite. Cette indemnité est déterminée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise à l'âge de la retraite. Ce régime n'est pas financé.

L'évaluation actuarielle effectuée aux 30 juin 2015 et 2016 a été effectuée sur la base des hypothèses suivantes :

	30 juin 2015	30 juin 2016
Taux d'actualisation	2,25%	1,45%
Taux de croissance des salaires	2,50%	2,50%
Taux d'inflation	2,00%	1,75%
Table de mortalité	TH/TF00-02	TH/TF00-02
Âge de départ à la retraite	65 ans	65 ans
Mode de départ à la retraite	Départ volontaire	Départ volontaire
Taux de charges sociales patronales	52%	52%

Le taux de rotation du personnel par tranche d'âge relève de l'analyse d'expérience dans Eutelsat S.A. Une nouvelle évaluation a été réalisée au cours de l'exercice 2015-2016.

Âge (ans)	Rotation 2015	Rotation 2016
25	7,72	11,52
30	5,42	8,09
35	3,69	5,50
40	2,38	3,55
45	1,40	2,09
50	0,66	0,98
55	0,10	0,14
60	0,00	0,00

Aux 30 juin 2015 et 2016, la situation se présente comme suit :

Synthèse comparative

(en millions d'euros)	30 juin				
	2012	2013	2014	2015	2016
Valeur actualisée des obligations non financées	9,3	12,4	15,1	18,0	18,0
Coûts des services passés amortis	1,0	-	-	-	(0,1)
Écarts actuariels : gains/(pertes)	(2,3)	-	-	-	-
Passif reconnu au bilan	8,0	12,4	15,1	18,0	17,9

Réconciliation entre la valeur actualisée des obligations à l'ouverture et à la clôture de l'exercice

(en millions d'euros)	30 juin 2015	30 juin 2016
Valeur actualisée des obligations à l'ouverture	15,1	18,0
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1,0	1,2
Coût financier	0,4	0,4
Écarts actuariels liés aux hypothèses financières : (gains)/pertes	1,9	(0,6)
Écarts actuariels liés aux hypothèses démographiques : (gains)/pertes	-	(0,4)
Indemnités versées	(0,4)	(0,7)
Valeur actualisée des obligations à la clôture	18,0	17,9

Charges nettes comptabilisées au compte de résultat

(en millions d'euros)	30 juin 2015	30 juin 2016
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1,0	1,2
Coût financier	0,4	0,4
Charges nettes reconnues en résultat	1,4	1,6

Écarts d'expérience et changements d'hypothèses

(en millions d'euros)	30 juin 2016
Écarts d'expérience sur la valeur des obligations : (gains)/pertes	1,7
Impact des changements d'hypothèses	(2,3)
Écarts d'expérience et changements d'hypothèses	(0,6)

b) Régimes obligatoires

Conformément aux dispositions de la loi française, le Groupe s'affranchit de ses obligations de financement des retraites du personnel en France par le versement de cotisations, calculées sur la base des salaires, aux organismes gérant les régimes obligatoires de retraite. Il n'y a pas d'autres engagements liés à ces contributions. Les cotisations patronales versées au cours de l'exercice à ce titre s'élèvent à 7,1 millions d'euros et 8,3 millions d'euros aux 30 juin 2015 et 2016 respectivement.

c) Régimes supplémentaires

Le Groupe possède pour ses salariés en France, à l'exception des mandataires sociaux salariés, une retraite sur-complémentaire par capitalisation, à contributions définies, qui est financée par des cotisations salariales et patronales égales à 6 % du salaire annuel brut dans la limite de huit fois le plafond de la Sécurité sociale française. Il n'y a pas d'autres engagements liés à ces contributions. Les cotisations patronales versées à ce titre s'élèvent à 1,9 millions d'euros.

NOTE.23 INFORMATION SECTORIELLE

Après une analyse et au regard de l'IFRS 8, le Groupe considère qu'il n'opère que dans un seul secteur d'activité se fondant sur l'appréciation des services rendus et la nature des risques associés, plutôt que sur leur destination. Il s'agit de la fourniture de services de communications par satellite pour la vidéo, les réseaux d'entreprise et à haut débit, et les mobiles, principalement aux opérateurs de communications et diffuseurs internationaux, intégrateurs de réseaux d'entreprise et entreprises pour leurs besoins propres.

L'information présentée ci-après est destinée au Directeur général, au Directeur Général Délégué et au Directeur Financier qui forment le principal organe de décision opérationnel du Groupe.

Les données de gestion utilisées sont établies conformément aux principes IFRS appliqués par le Groupe pour ses états financiers consolidés tels que décrits dans les notes aux états financiers.

Les indicateurs de performance suivis par l'organe de décision opérationnel sont constitués du chiffre d'affaires, de l'EBITDA (l'EBITDA est défini comme le résultat opérationnel avant dotations aux amortissements, dépréciations d'actifs, autres produits et charges opérationnels), de la charge financière, du flux de trésorerie en matière d'investissements corporels et prises de participation et de la dette nette consolidée du Groupe (l'endettement net comprend l'ensemble des dettes financières ainsi que les dettes liées aux contrats de location longue durée, diminuées des disponibilités et des équivalents de trésorerie (nets des soldes créditeurs de banques)).

Le *reporting* interne est une présentation du compte de résultat consolidé du Groupe suivant une répartition de postes différente des états financiers consolidés afin de faire ressortir ces indicateurs de performance mais dont les principaux agrégats sont identiques à ceux figurant dans les comptes consolidés du Groupe tels le Résultat opérationnel, le Résultat net, la Part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle et la Part attribuable au Groupe.

23.1 RESULTAT SECTORIEL

(en millions d'euros)	30 juin 2015	30 juin 2016
Total chiffre d'affaires	1 476,4	1 529,0
Total coûts opérationnels	(344,7)	(364,4)
EBITDA	1 131,7	1 164,6
Amortissements	(466,5)	(500,6)
Autres produits (charges) net(te)s opérationnel(le)s	(3,7)	(2,0)
Résultat opérationnel	661,5	662,0
Total intérêts	(137,9)	(115,1)
Impôts sur les sociétés	(194,1)	(199,8)
Autres produits (charges) financie(è)r(e)s	21,9	(7,9)
Résultat net avant revenu des sociétés mises en équivalence et participations ne donnant pas le contrôle	351,4	339,2
Revenus des sociétés mises en équivalence	18,8	23,5
Résultat net	370,2	362,7
Participations ne donnant pas le contrôle	(15,0)	(14,3)
Résultat net part du Groupe	355,2	348,5
Investissements corporels (flux de trésorerie)	456,7	390,2
Dette nette (y compris contrats de financement)	3 841,1	4 006,8

La dette nette est composée des éléments suivants :

(en millions d'euros)	30 juin 2015	30 juin 2016
Credit in fine	600,0	600,0
Emprunts obligataires	2 880,0	3 380,0
Autres emprunts	-	0,9
Crédits export	232,8	228,7
Part "change" du cross currency swap	114,6	128,0
Contrats de location financement	433,9	823,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(420,2)	(1 153,8)
Total	3 841,1	4 006,8

23.2 INFORMATION PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

Le chiffre d'affaires du Groupe par zone géographique, déterminé à partir des adresses de facturation, pour les périodes closes aux 30 juin 2015 et 2016 s'analyse comme suit :

(en millions d'euros et pourcentage)	30 juin 2015		30 juin 2016	
	Montant	%	Montant	%
France	140,2	9,5	147,7	9,7
Italie	207,2	14,0	187,3	12,2
Royaume-Uni	109,0	7,4	108,7	7,1
Europe (autres)	415,3	28,1	414,9	27,1
Amériques	306,5	20,8	330,3	21,6
Moyen-Orient	178,9	12,1	203,4	13,3
Afrique	83,0	5,6	96,2	6,3
Asie	36,8	2,5	39,4	2,6
Autres	(0,7)	0,0	1,1	0,1
Total	1 476,4	100,0	1 529,0	100,0

La majeure partie des actifs du Groupe est constituée des satellites en orbite, le reste des actifs étant principalement localisé en France, en Italie et au Mexique.

NOTE.24 RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2015	30 juin 2016
Charges d'intérêts après couverture ⁽¹⁾	(146,6)	(134,0)
Frais d'émission d'emprunt & commissions ⁽²⁾	(16,3)	(8,8)
Intérêts capitalisés ⁽³⁾	25,0	27,7
Coût de la dette brute	(137,9)	(115,1)
Produits financiers	3,3	3,2
Coût de la dette nette	(134,6)	(111,9)
Variation des instruments financiers ⁽⁴⁾	(0,8)	(1,2)
Résultat de change	21,3	(9,5)
Autres	(1,9)	(0,4)
Résultat financier	(116,0)	(123,0)

(1) La charge d'intérêt a été impactée par les instruments qualifiés de couvertures à hauteur de 7,1 millions d'euros et 2,8 millions d'euros sur les exercices clos au 30 juin 2015 et 30 juin 2016 respectivement.

(2) Les frais d'émission comprennent l'amortissement des frais et primes d'émission des dettes.

(3) Le montant des intérêts capitalisés est fort dépendant de l'avancement et du nombre des programmes de constructions satellitaires constatés au cours de l'exercice concerné.

Les taux d'intérêts retenus pour la détermination des charges d'intérêts capitalisables sont de 3,75 % au 30 juin 2015 et de 3,46% au 30 juin 2016.

(4) Les variations de juste valeur des instruments financiers incluent essentiellement :

- les variations de la juste valeur des instruments dérivés non qualifiés de couverture ;
- la part inefficace des instruments dérivés qualifiés dans une relation de couverture, ainsi que ;
- les déqualifications/cessions d'instruments de couverture (voir Note 26 « Instruments financiers »).

NOTE.25 RESULTAT PAR ACTION

Le tableau ci-dessous présente la réconciliation entre le résultat net et les résultats nets (de base et dilué) revenant aux actionnaires utilisés pour

le calcul des résultats par action (de base et dilué). Il n'existe pas d'instrument dilutif aux 30 juin 2015 et 2016.

(en millions d'euros)	30 juin 2015	30 juin 2016
Résultat net	370,2	362,8
Quote-part de résultat des filiales rétrocédée aux participations ne donnant pas le contrôle	(15,0)	(14,3)
Résultat net utilisé pour le calcul du résultat par action	355,2	348,5
Nombre moyen d'actions	223 368 210	229 856 366

NOTE.26 INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Groupe est exposé au risque de marché, notamment en ce qui concerne le risque de change et de taux d'intérêt. La Direction gère activement ces expositions aux risques. Pour y faire face le Groupe a recours à un certain nombre d'instruments financiers dérivés. L'objectif est de réduire, là où cela lui semble approprié, les fluctuations de revenus et des flux de trésorerie suite à des variations des taux d'intérêts et des cours de change. La politique du Groupe vise à recourir à des instruments financiers dérivés pour gérer ces expositions aux risques et respecter ses covenants financiers. Le Groupe n'effectue aucune transaction financière présentant un risque qui ne puisse être quantifié lors de sa conclusion, autrement dit il ne saurait vendre des actifs sans les posséder ou sans savoir s'il les possédera à l'avenir.

26.1 RISQUE DE CHANGE

Par ses opérations de vente de capacité satellitaire, le Groupe est principalement receveur de devises, et majoritairement de dollar U.S.. Le Groupe est donc majoritairement exposé au risque de change dollar U.S./euro.

Par la diversification géographique de ses activités, le Groupe est exposé au risque de conversion, c'est-à-dire que son état de situation financière et son compte de résultat sont sensibles aux variations des parités de change lors de la consolidation des comptes de ses filiales étrangères hors zone euro (risque translationnel). En matière d'investissement dans des devises n'appartenant pas à la zone euro, la politique de couverture du Groupe consiste à créer des passifs libellés dans la devise des cash-flows générés par ces actifs. Parmi les instruments de couverture utilisés, le Groupe utilise également des produits dérivés de change (cross currency swaps) documentés en couverture d'investissement net à l'étranger.

Compte tenu de son exposition au risque de change, le Groupe estime qu'une hausse de 15% de la valeur du taux dollar U.S./euro aurait un impact non significatif sur le résultat et entraînerait une variation négative de 284,9 millions d'euros sur la réserve de conversion du Groupe et une variation de 81,8 millions d'euros sur la réserve de conversion liée au Cross Currency Swap.

26.2 RISQUE DE TAUX

Gestion du risque de taux

Au cours de l'exercice clos au 30 juin 2016, le Groupe a effectué une opération de pré-couverture (swap à départ flexible) du taux de marché de l'émission obligataire envisagée entre le 14 juillet 2018 et le 14 janvier 2019 en vue de refinancer le bond de 800 millions d'euros arrivant à échéance le 19 janvier 2019. Cette opération a été documentée comme relation de couverture de flux de trésorerie futurs.

Sensibilité au risque de taux

Compte tenu de l'ensemble des instruments financiers dont dispose le Groupe au 30 juin 2016, une augmentation de dix points de base (+ 0,10 %) du taux d'intérêt EURIBOR aurait un impact négligeable sur la charge d'intérêts et la réévaluation des instruments financiers entraînant un impact sur le compte de résultat. Elle se traduirait par une variation positive de 8,4 millions d'euros de capitaux propres, liée à la variation de juste valeur efficace des instruments de couverture qualifiés de couverture de flux de trésorerie futurs.

26.3 DONNEES CHIFFREES AUX 30 JUIN 2015 ET 2016

Les tableaux ci-après présentent les montants contractuels ou notionnels ainsi que les justes valeurs des instruments financiers dérivés aux 30 juin 2015 et 2016 analysés par type de contrat. Les instruments financiers font l'objet d'une évaluation par un expert indépendant qui est vérifiée/validée avec les valorisations des contreparties bancaires.

(en millions d'euros)	Notionnels		Justes valeurs		Variation de juste valeur sur la période	Impact résultat (hors coupons)	Impact capitaux propres (hors coupons)	Soulte Payée
	30 juin 2015	30 juin 2016	30 juin 2015	30 juin 2016				
Vente à terme synthétique à barrière activante (Eutelsat S.A.)	121,3	-	2,4	-	(2,4)	(0,6)	(1,8)	-
Cross Currency Swap	500,0	500,0	(104,4)	(115,2)	(10,7)	-	(10,7)	-
Terme non délivrable	-	8,9	-	(1,0)	(1,0)	(1,0)	-	-
Total des instruments de change	621,3	508,9	(102,0)	(116,2)	(14,1)	(1,6)	(12,5)	-
Swap futurs	350,0	-	(2,3)	-	2,3	0,4	0,5	1,4
Collars	350,0	-	(1,7)	-	1,7	0,2	1,5	-
Swap pré-hedge	-	800,0	-	(58,1)	(58,1)	-	(58,1)	-
Total des instruments de taux d'intérêt	700,0	800,0	(4,0)	(58,1)	(54,1)	0,6	(56,1)	1,4
Total instruments financiers dérivés			(106,0)	(174,3)	(68,3)	(0,4)	(66,9)	1,4
Sociétés mises en équivalence							0,6	
Total							(66,3)	

Au 30 juin 2016, le montant cumulé des justes valeurs des instruments financiers ressort en négatif pour 174,3 millions d'euros (voir Note 8 « Actifs financiers non courants » et Note 17 « Autres passifs financiers »).

Impact sur le compte de résultat et les capitaux propres

L'impact sur le compte de résultat et les capitaux propres des variations de juste valeur des instruments dérivés qualifiés de couverture s'explique comme suit :

- les coupons des instruments de taux qualifiés de couverture de flux de trésorerie futurs sont comptabilisés directement en résultat. La variation comptabilisée en capitaux propres au titre de ces instruments correspond à la variation de juste valeur hors coupon (« clean fair value »).
- les coupons du Cross Currency Swap qualifié de couverture d'investissement net à l'étranger, ainsi que la variation de juste valeur hors-coupon (« clean fair value ») sont comptabilisés directement en capitaux propres.

26.4 RISQUE DE CONTREPARTIE

Le risque de contrepartie inclut le risque lié à l'émetteur de titres, le risque d'exécution sur produits financiers dérivés ou produits monétaires ainsi que le risque de crédit sur les liquidités et les placements à terme. Le Groupe minimise son exposition au risque lié à l'émetteur et son exposition au risque d'exécution et de crédit en acquérant des produits financiers auprès de banques et d'établissements financiers de premier rang. L'exposition à ces risques est étroitement surveillée.

Le Groupe n'anticipe aucune perte qui résulterait de la défaillance de ses contreparties quant à leurs obligations prévues au contrat.

Au 30 juin 2016, le risque de contrepartie n'est pas significatif sur ces opérations (voir Note 10 pour le risque de crédit sur les créances clients).

26.5 RISQUE DE LIQUIDITE

Le Groupe gère le risque de liquidité en utilisant un outil lui permettant de suivre et de gérer ses besoins et liquidités récurrents. Cet outil tient compte de la maturité des investissements financiers, des actifs financiers et des estimations de flux de trésorerie futurs liés aux activités opérationnelles.

L'objectif du Groupe est de maintenir l'équilibre entre la continuité des financements et leur flexibilité grâce à l'utilisation de découverts, d'emprunts bancaires *in fine*, de lignes de crédit bancaire *Revolver*, d'emprunts obligataires et de contrats de location de satellites.

La maturité contractuelle de la dette du Groupe est présentée dans le tableau ci-après.

Ventilation des passifs financiers nets par échéance (en millions d'euros)

Au 30 juin 2015	Valeur au bilan	Total des flux contractuels	06/2016	06/2017	06/2018	06/2019	06/2020	Au-delà de 5 ans
<i>Term loan</i> Eutelsat Com.	(597,1)	(625,7)	(5,4)	(5,4)	(5,4)	(5,4)	(604,1)	-
Emprunt obligataire Eutelsat S.A.	(2 860,1)	(3 307,2)	(108,9)	(958,9)	(73,8)	(873,8)	(963,8)	(328,1)
Crédit Export US EXIM	(44,2)	(48,5)	(7,8)	(7,7)	(7,6)	(7,4)	(7,3)	(10,7)
Crédit Export ONDD	(179,8)	(202,5)	(14,1)	(24,8)	(24,5)	(24,1)	(23,7)	(91,3)
Contrats de location financement	(433,9)	(553,8)	(23,1)	(30,9)	(36,2)	(37,7)	(37,8)	(388,1)
Instruments dérivés taux qualifiés ⁽¹⁾	(108,4)	(108,4)	(4,0)	-	-	-	(104,4)	-
Total dettes financières	(4 223,5)	(4 846,1)	(163,2)	(1 027,7)	(147,4)	(948,4)	(1 741,1)	(818,3)
Autres passifs financiers	(86,8)	(86,8)	(56,5)	(8,1)	(22,2)	-	-	-
Total passifs financiers	(4 310,3)	(4 932,9)	(219,7)	(1 035,7)	(169,6)	(948,4)	(1 741,1)	(818,3)
Instruments dérivés change ⁽¹⁾	2,4	2,4	2,4	-	-	-	-	-
Actifs financiers	39,0	39,0	27,1	-	-	-	-	11,9
Trésorerie	204,9	204,9	204,9	-	-	-	-	-
Equivalent de trésorerie	215,4	215,4	215,4	-	-	-	-	-
Autres équivalents de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-
Total actifs financiers	461,7	461,7	449,8	-	-	-	-	11,9
Position nette	(4 772,0)	(4 471,2)	230,1	(1 035,7)	(169,6)	(948,4)	(1 741,1)	(806,4)

(1) Les montants « ventilés » au titre des instruments dérivés correspondent à des justes valeurs (et non à des flux contractuels).

Au 30 juin 2016	Valeur au bilan	Total des flux contractuels	06/2017	06/2018	06/2019	06/2020	06/2021	Au-delà de 5 ans
Term loan Eutelsat Com.	(597,4)	(625,7)	(5,4)	(5,4)	(5,4)	(5,4)	(604,1)	-
Emprunt obligataire Eutelsat S.A.	(3 363,8)	(3 726,5)	(964,5)	(79,4)	(879,4)	(969,4)	(515,0)	(318,8)
Crédit Export US EXIM	(37,6)	(40,9)	(7,7)	(7,6)	(7,5)	(7,3)	(7,2)	(3,6)
Crédit Export ONDD	(183,3)	(201,1)	(26,3)	(26,0)	(25,6)	(25,3)	(25,0)	(72,9)
Contrats de location financement	(823,0)	(944,7)	(162,0)	(79,7)	(81,4)	(80,9)	(67,4)	(473,3)
Instruments dérivés taux qualifiés ⁽¹⁾	(173,3)	(173,3)	-	-	(58,2)	(115,1)	-	-
Instruments dérivés non qualifiés	(1,0)	(1,0)	(1,0)	-	-	-	-	-
Total dettes financières	(5 179,3)	(5 713,2)	(1 166,9)	(198,1)	(1 057,5)	(1 203,5)	(1 218,7)	(868,5)
Autres passifs financiers	(105,6)	(105,6)	(83,4)	(22,2)	-	-	-	-
Total passifs financiers	(5 284,9)	(5 818,8)	(1 250,3)	(220,3)	(1 057,5)	(1 203,5)	(1 218,7)	(868,5)
Instruments dérivés change ⁽¹⁾	-	-	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers	41,4	41,4	31,3	1,2	-	-	-	8,9
Trésorerie	316,4	316,4	316,4	-	-	-	-	-
Equivalent de trésorerie	837,3	837,3	837,3	-	-	-	-	-
Autres équivalents de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-
Total actifs financiers	1 195,1	1 195,1	1 185,0	1,2	-	-	-	8,9
Position nette	(4 089,8)	(4 623,7)	(65,3)	(219,1)	(1 057,5)	(1 203,5)	(1 218,7)	(859,6)

(1) Les montants « ventilés » au titre des instruments dérivés correspondent à des justes valeurs (et non à des flux contractuels).

Couverture de flux de trésorerie – Juste valeur différée en capitaux propres et à reprendre en résultat

(en millions d'euros)	Juste valeur différée en capitaux propres et à reprendre en résultat						
	Total	À 1 an au plus	De 1 à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	À plus de 5 ans
Couverture du risque de change	(115,2)	-	-	-	(115,2)	-	-
Couverture du risque de taux	(58,2)	-	-	(58,2)	-	-	-
Total net au 30 juin 2016	(173,4)	-	-	(58,2)	(115,2)	-	-

Par ailleurs, l'amendement à IFRS7 sur la compensation des actifs et passifs financiers n'a pas d'impact; aucun accord de compensation n'ayant d'effet pour Eutelsat au 30 juin 2016 (ni au bilan selon les critères d'IAS 32, ni sur l'exposition nette).

NOTE.27 AUTRES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Au 30 juin 2016, la Direction estime, au mieux de sa connaissance actuelle, qu'il n'existe pas d'engagements susceptibles d'avoir un impact sur la situation financière actuelle ou future du Groupe, autres que ceux listés ci-dessous.

27.1 ENGAGEMENTS D'ACHATS

Au 30 juin 2015, les paiements futurs au titre des contrats de construction, de lancement et de financement de satellite se sont élevés à 777 millions d'euros.

Au 30 juin 2016, les paiements futurs au titre des contrats de construction, de lancement et de financement de satellite s'élevaient à 802 millions d'euros. Ces paiements futurs s'étalent sur 4 ans.

Le Groupe s'est engagé par ailleurs auprès de certains fournisseurs pour la réalisation de prestations et l'acquisition d'immobilisations liées au suivi et au contrôle des satellites pour 278 millions d'euros au 30 juin 2016.

L'échéancier aux 30 juin 2015 et 30 juin 2016 des paiements futurs au titre de ces prestations et acquisitions s'établit comme suit :

(en millions d'euros)	Au 30 juin 2015	Au 30 juin 2016
2016	75	-
2017	38	80
2018	27	46
2019	19	56
2020 et au-delà ⁽¹⁾	80	32
2021 et au-delà	-	64
Total	239	278

(1) Pour la période présentée au titre de l'exercice clos au 30 juin 2015.

Au 30 juin 2016, le total ci-dessus inclut un montant de 1,6 millions d'euros relatif à des engagements d'achats conclus avec des parties liées. D'autre part, le Groupe peut être amené à bénéficier de pénalités liées aux incidents de fonctionnement de satellites en exploitation.

27.2 ASSURANCE DE LA FLOTTE

Les assurances Lancement + 1 an et assurances vie en orbite du Groupe existantes au 30 juin 2016 sont placées auprès de syndicats de compagnies d'assurance. Le risque de contrepartie est ainsi limité, les cas de défaillance d'un des assureurs pouvant être traités *via* la reprise de sa quote-part par un nouvel entrant.

Le 1er juillet 2015, le Groupe a renouvelé son programme d'assurance Vie en Orbite pour une durée de 12 mois. Ce programme est défini en vue de minimiser, pour un coût acceptable, l'impact sur son bilan et sur ses résultats d'une ou de plusieurs pertes de satellites.

Le programme d'assurance vie en orbite du Groupe prend en compte non seulement la valeur nette comptable des ses satellites, mais également les revenus générés par les satellites les plus contributeurs. Ces polices d'assurance couvrent les pertes partielles et/ou la perte totale (ou réputée totale) des satellites assurés, sous certaines conditions.

Ce placement a été renouvelé le 1^{er} juillet 2016 pour une période d'une durée de 12 mois.

27.3 ENGAGEMENTS REÇUS

Le Groupe détient une promesse d'achat par Abertis sur sa participation dans Hispasat sans limitation de durée et exerçable deux fois par an sur sa participation dans Hispasat.

27.4 LITIGES ET PASSIFS EVENTUELS

Dans le cadre de ses activités, le Groupe est impliqué dans des actions judiciaires et des litiges commerciaux. Le Groupe a donc exercé son jugement au cas par cas dans l'évaluation des risques encourus, et a constitué une provision dès lors qu'il s'attend à une sortie probable de ressources (voir note 22 - Provisions) et qu'il en a une estimation fiable. Dans les cas jugés sans fondement ou trop peu étayés, aucune provision n'a été comptabilisée. Les actions judiciaires et les litiges commerciaux en cours sont présentés ci-dessous :

Viasat Brasil :

Suite à la violation de ses obligations substantielles par ViaSat Brasil, le Groupe a résilié le contrat signé avec cette société portant sur l'utilisation de la charge utile en bande Ka du satellite EUTELSAT 3B.

ViaSat Brasil demande réparation à Eutelsat auprès du tribunal de commerce de Rio de Janeiro. Eutelsat conteste vigoureusement cette demande. Au 30 juin 2016, le tribunal n'a pas rendu de jugement.

Contentieux fiscal en France :

La société Eutelsat S.A. fait l'objet d'un contrôle fiscal sur les exercices clos aux 30 juin 2012, 2013 et 2014. Eutelsat S.A. a reçu en décembre 2015 une notification de redressement au titre de l'exercice clos le 30 juin 2012 pour un montant de 3,4 millions d'euros. Aucune notification n'a été reçue au titre des exercices clos aux 30 juin 2013 et 2014.

Horizonsat :

Au cours de l'exercice 2014-2015, Eutelsat SA a été assigné par la société Horizonsat devant le tribunal de commerce de Paris pour résiliation unilatérale et sans droit d'une offre commerciale. Au 30 juin 2016, le tribunal n'a pas rendu de jugement.

Droit de fréquence :

Eutelsat est en discussion avec le Ministère Italien des Télécommunications pour l'utilisation de droits d'atterrissage.

NOTE.28 PARTIES LIEES

Les parties liées sont composées :

- des actionnaires directs ou indirects, et leurs filiales, qui exercent une influence notable, laquelle est présumée en cas de détention de plus de 20 % ou dès lors que l'investisseur bénéficie d'une présence au Conseil d'administration d'une entité du Groupe ;
- des actionnaires minoritaires des entités que le Groupe consolide selon la méthode de l'intégration globale ;
- des sociétés dans lesquelles le Groupe détient une participation qu'il comptabilise par la méthode de la mise en équivalence ; et
- des « principaux dirigeants ».

Le Groupe considère que la notion de « principaux dirigeants » regroupe dans le contexte de gouvernance d'Eutelsat les membres des organes de direction et d'administration, à savoir le Président-Directeur général, le Directeur Général Délégué et les autres membres du Conseil d'Administration.

En dehors des principaux dirigeants, le Groupe Eutelsat considère comme parties liées uniquement les relations avec intérêts dans les entreprises associées au titre d'IFRS 12 (les sociétés mises en équivalence et les participations ne donnant pas le contrôle). Les autres relations ne sont pas jugées significatives.

Les montants relatifs aux parties liées sont présentés dans les tableaux ci-après :

28.1 PARTIES LIEES HORS « PRINCIPAUX DIRIGEANTS »

Les créances et les dettes envers les parties liées comprises dans les actifs et passifs courants au bilan aux 30 juin 2015 et 2016 s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2015	30 juin 2016
Créances brutes (y compris factures à établir) ⁽¹⁾	10,7	5,9
Dettes (y compris factures à recevoir)	198,7	732,6

⁽¹⁾ Dont 0,7 million d'euros concernant les entités mises en équivalence au 30 juin 2016.

Au 30 juin 2015 et 30 juin 2016, les dettes comprennent les contrats de location financement au titre des satellites EXPRESS AT1, EXPRESS AT2 et EXPRESS AM6.

Au 30 juin 2016, les dettes comprennent en plus les contrats de location financement au titre du satellite EUTELSAT 36C.

Les transactions avec les parties liées comprises dans le compte de résultat pour les périodes closes aux 30 juin 2015 et 2016 s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2015	30 juin 2016
Chiffre d'affaires ⁽¹⁾	34,4	37,4
Coûts des opérations, frais commerciaux et administratifs	10,4	-
Résultat financier	7,0	11,6

⁽¹⁾ Dont 0,1 million d'euros et 3,8 millions d'euros concernant les entités mises en équivalence, respectivement aux 30 juin 2015 et 2016.

Pour l'exercice clos au 30 juin 2016, aucune partie liée ne représente individuellement plus de 10 % du chiffre d'affaires.

En outre, le Groupe a conclu des accords avec des actionnaires pour la fourniture de services liés au suivi et au contrôle des satellites.

28.2 REMUNERATIONS ALLOUEES AUX « PRINCIPAUX DIRIGEANTS »

(en millions d'euros)	30 juin 2015	30 juin 2016
Rémunérations hors charges patronales	1,3	2,1
Avantages court terme : charges patronales	0,4	0,7
Total avantages court terme	1,7	2,8
Avantages postérieurs à l'emploi	Non applicable	cf. infra
Autres avantages à long terme (indemnité en cas de cessation involontaire de l'activité)	Non applicable	Non applicable
Paiement fondé sur les actions	cf. infra	cf. infra

Avantages postérieurs à l'emploi

En cas de fin de mandat du Directeur général, il est prévu un engagement de non concurrence, rémunéré par le versement pendant 18 mois de 50% de la rémunération fixe. Cet engagement prévoit que le Directeur général s'abstienne pendant cette durée de travailler directement ou indirectement pour tout opérateur de satellites.

Paiement fondé sur les actions

Les Conseils d'administration du 8 novembre 2012, du 13 février 2014, du 11 février 2015 et du 16 février 2016 (cf. Note 15.3 "Rémunération en actions et assimilées") ont décidé d'attribuer des plans fondés sur les actions au profit des membres des organes de direction et d'administration du Groupe subordonnés aux conditions précisées dans les plans et de fixer un taux de rétention de 50 % des actions définitivement acquises pour la durée de leur fonction de mandataires sociaux de la Société.

La valeur de l'avantage octroyé est étalée sur la période d'acquisition des droits d'une durée de trois ans. La charge brute constatée pour les périodes arrêtées aux 30 juin 2015 et 2016 s'est élevée à 0,6 million d'euros et (0,2) million d'euros.

NOTE.29 CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel (y compris la participation légale des salariés et les charges fiscales afférentes aux salariés) se ventilent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2015	30 juin 2016
Coûts des opérations	50,2	50,5
Charges commerciales et administratives	90,1	81,3
Total ⁽¹⁾	140,3	131,8

(1) Dont au titre des charges liées au paiement fondé sur les actions respectivement 6,7 millions d'euros et (1,5) millions d'euros aux 30 juin 2015 et 2016.

Le nombre moyen d'employés, en équivalent temps plein, s'établit comme suit :

	30 juin 2015	30 juin 2016
Opérations	429	426
Fonctions commerciales et administratives	545	573
Total	974	999

Au 30 juin 2016, le Groupe compte 1 010 salariés équivalent temps plein, contre 990 au 30 juin 2015.

La rémunération versée (y compris charges patronales) aux mandataires sociaux d'Eutelsat Communications salariés du Groupe est de 2,2 millions d'euros pour l'exercice clos au 30 juin 2016. Les membres du Conseil d'administration ont perçu 0,5 million d'euros de jetons de présence au titre de l'année 2014-2015.

Le Groupe possède un Plan d'Épargne d'Entreprise (PEE) réservé au personnel salarié d'Eutelsat S.A. ayant au moins trois mois d'ancienneté, alimenté par les versements volontaires des salariés.

Par ailleurs, le Groupe possède un accord d'intéressement au niveau de sa filiale Eutelsat S.A. qui a été conclu pour une durée de trois ans assis sur des objectifs révisables annuellement.

NOTE.30 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Au 30 juin 2016, la liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation est la suivante :

Sociétés	Pays	Méthode de consolidation	% de contrôle au 30 juin 2016	% d'intérêt au 30 juin 2016
Eutelsat Communications Finance S.A.S.	France	IG	100,00 %	100,00 %
Eutelsat S.A.	France	IG	100,00 %	96,37 %
Sous-groupe Eutelsat S.A.				
Eutelsat Broadband Services	France	IG	100,00 %	96,37 %
Fransat S.A.	France	IG	100,00 %	96,37 %
Eutelsat do Brasil S.A. ⁽¹⁾	Brésil	IG	100,00 %	96,37 %
Eutelsat Participatoes ⁽¹⁾	Brésil	IG	100,00 %	96,37 %
Satmex Holding BV	Pays-Bas	IG	100,00 %	96,37 %
Satelites Mexicanos SMVS	Mexique	IG	100,00 %	96,37 %
EAS Delaware Corp.	Etats-Unis	IG	100,00 %	96,37 %
Satelites Mexicanos Administracion SMVS	Mexique	IG	100,00 %	96,37 %
Satelites Mexicanos Tecnicos SMVS	Mexique	IG	100,00 %	96,37 %
Eutelsat Latam Corp.	Etats-Unis	IG	100,00 %	96,37 %
Eutelsat Italia S.r.l	Italie	IG	100,00 %	96,37 %
Skylogic S.p.A.	Italie	IG	100,00 %	96,37 %
Eutelsat Latin America	Panama	IG	100,00 %	96,37 %
Eutelsat Russia	Russie	IG	100,00 %	96,37 %
Eutelsat Services und Beteiligungen GmbH	Allemagne	IG	100,00 %	96,37 %
Eutelsat Inc.	États-Unis	IG	100,00 %	96,37 %
Eutelsat America Corp.	États-Unis	IG	100,00 %	96,37 %
Eutelsat UK Ltd	Royaume-Uni	IG	100,00 %	96,37 %
Eutelsat Polska spZoo	Pologne	IG	100,00 %	96,37 %
Skylogic Finland Oy	Finlande	IG	100,00 %	96,37 %
Skylogic France SAS	France	IG	100,00 %	96,37 %
Skylogic Germany GmbH	Allemagne	IG	100,00 %	96,37 %
Skylogic Mediterraneo S.r.l	Italie	IG	100,00 %	96,37 %
Irish Space Gateways	Irlande	IG	100,00 %	96,37 %
CSG Cyprus Space Gateways	Chypre	IG	100,00 %	96,37 %
Skylogic Eurasia	Turquie	IG	100,00 %	96,37 %
Skylogic Greece	Grèce	IG	100,00 %	96,37 %
Skylogic España S.A.U.	Espagne	IG	100,00 %	96,37 %
Skylogic Croatia d.o.o.	Croatie	IG	100,00 %	96,37 %
Eutelsat do Madeira Unipessoal Lda	Madère	IG	100,00 %	96,37 %
Wins Ltd ⁽¹⁾	Malte	IG	100,00 %	67,45 %
Wins GmbH	Allemagne	IG	100,00 %	67,45 %
DH Intercomm ⁽¹⁾	Allemagne	IG	100,00 %	67,45 %
Eutelsat Asia	Singapour	IG	100,00 %	96,37 %
DSat Cinéma	Luxembourg	IG	100,00 %	48,34 %
Eutelsat Middle East	Dubai	IG	100,00 %	96,37 %
Eutelsat International	Chypre	IG	100,00 %	49,15 %
Eutelsat Network	Russie	IG	100,00 %	49,15 %
Taurus Satellite Holding	Royaume-Uni	IG	100,00 %	96,37 %
Broadband4Africa Limited	Royaume-Uni	IG	100,00 %	76,08 %
Broadband4Africa France SAS	France	IG	100,00 %	76,08 %
Broadband4Africa Italy Srl	Italie	IG	100,00 %	76,08 %
Broadband4Africa Israel Ltd	Israël	IG	100,00 %	76,08 %
Eurobroadband Holding	Suisse	IG	100,00 %	96,37 %
Eurobroadband Infrastructure SARL	Suisse	IG	100,00 %	96,37 %
Eurobroadband Services	Italie	IG	100,00 %	96,37 %
Hispasat S.A. ⁽¹⁾	Espagne	MEE	33,69 %	32,47 %

IG : Intégration globale.

MEE : Mise en équivalence.

(1) Sociétés dont l'exercice fiscal est clos au 31 décembre.

NB : Les autres sociétés ont un exercice fiscal clos au 30 juin.

L'intégration globale de ces filiales a été réalisée à partir de comptes arrêtés au 30 juin 2016.

NOTE.31 ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le 12 juillet 2016, Eutelsat a initié le processus de cession de sa participation dans Hispasat, en exerçant l'option de vente accordée en 2008 par le Groupe Abertis, actionnaire majoritaire d'Hispasat.

NOTE.32 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

(en milliers d'euros)	Ernst & Young				Mazars			
	Montant		Montant		Montant		Montant	
	N	%	N-1	%	N	%	N-1	%
AUDIT								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels consolidés								
Eutelsat Communications	154	14%	168	18%	133	27%	133	29%
Autres filiales	772	70%	724	78%	310	63%	322	69%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Eutelsat Communications	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres filiales	100	9%	5	-	46	9%	11	2%
Sous-total	1 025	93%	897	97%	488	100%	466	100%
AUTRES PRESTATIONS, LE CAS ECHEANT								
Juridique, fiscal, social	75	7%	29	3%	-	-	-	-
Technologies de l'information	-	-	-	-	-	-	-	-
Audit interne	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit)	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total	75	7%	29	3%	-	-	-	-
Total	1 100	100%	926	100%	488	100%	466	100%